

REVUE  
DE  
L'UNIVERSITÉ  
DE LYON

V

LYON  
AU SECÉTARIAT DE LA REVUE  
QUAI CLAUDE-BERNARD, 18  
DÉCEMBRE  
1984

Bibliothèque Maison de l'Orient



125745

## SOMMAIRE

---

Séance solennelle de rentrée de l'Université.

Allocution M. le Recteur.

Allocution de M. le Doyen.

M. PATEL, *la Vie du Chirurgien français*.

J. DUFAY, *Rapport annuel 1933-1934*.

Table des matières.

---

### COMITÉ DE RÉDACTION

A. PAUPHILET, *président*; H. CARDOT, J. LAMEIRE, A. POLICARD,  
M<sup>me</sup> MESSONNIER, *secrétaire*.

---

Les manuscrits non insérés ne sont pas retournés. Ils restent à la disposition des auteurs pendant six mois.

Les manuscrits doivent être dactylographiés à double interligne et *ne varietur*.

---

### CONDITIONS D'ABONNEMENT

POUR 1934

*Les Abonnements sont d'une année et partent du 1<sup>er</sup> janvier.*

France, Paris, Départements et Colonies.

Un an, 25 francs (Tarif réduit à 15 francs pour les membres de l'Enseignement, les étudiants et les membres de la Société des Amis de l'Université de Lyon).

Etranger.

Un an, 35 francs pour les pays ayant adhéré aux conventions du Congrès de Stockholm.

Un an, 40 francs pour tous les autres pays.

LE NUMÉRO 6 FRANCS

Compte Chèques-Postaux, Lyon 332-82

# REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

PARAISANT CINQ FOIS PAR AN

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA REVUE  
18, quai Claude-Bernard, LYON

---

## SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE DE L'UNIVERSITÉ DE LYON DU 10 NOVEMBRE 1934

La séance solennelle de rentrée de l'Université de Lyon a eu lieu le samedi 10 novembre, à 15 heures, dans la salle des Fêtes de l'Université, sous la présidence de M. le Recteur André Lirondelle, Président du Conseil de l'Université, et devant un auditoire composé de l'élite de la société lyonnaise : M. Emile Bollaert, préfet du Rhône, M. Paul Bouet, préfet de Saône-et-Loire, M. le Général Dosse, gouverneur militaire, M. le Premier Président Villeminot, M. le Procureur général Gros étaient au premier rang de l'assistance. Sur l'estrade avaient pris place, avec le corps universitaire, M. Oskar Halecki, Professeur à la Faculté des Lettres de Varsovie, Doyen de la Faculté des Sciences sociales, membre de l'Académie polonaise des Sciences et des Lettres, nommé Docteur *honoris causa* de l'Université de Lyon, MM. les Consul et Vice-Consul de Pologne. M. le Receveur Lirondelle prononce l'allocution suivante :

ALLOCUTION DE M. LE RECTEUR  
ANDRE LIRONDELLE

*Président du Conseil de l'Université*

MESDAMES, MESSIEURS,

Dans l'ombre du triple deuil qui nous a solidairement frappés s'ouvre l'année universitaire. Les grandes figures disparues nous livrent le secret de leur gloire : Alexandre de Yougoslavie, Louis Barthou, Raymond Poincaré, noms synonymes de courage, droiture, labeur.

Sous leurs auspices nous reprenons le travail, nous souvenant que les dons de l'intelligence sont stériles et souvent périlleux s'ils ne se fortifient de ces qualités essentielles.

Les méthodes scientifiques auxquelles sont initiés nos disciples reposent sur l'observation exacte et ont pour fin la découverte de lois. Elles n'admettent ni déviation de la logique, ni tricherie dans le calcul. Elles créent des habitudes de précision, de sincérité, qui semblent devoir régir la vie de celui qui les pratique et constituer pour lui une armature morale.

Les défaillances qui peuvent survenir indiquent chez le responsable l'incompréhension du sens élevé de la culture : il s'est approché du Temple, léger, inconscient



ou cynique, non par vocation et foi. Celui-ci n'est pas nôtre.

Nôtres sont ceux qui, sans se proclamer désintéressés — car la vie, hélas ! n'attend pas — travaillent avec l'esprit de désintéressement et goûtent dans sa pureté la joie de la libre recherche. A eux le profit viendra par surcroît. Leur diplôme ne sera pas un parchemin gagné par chance, ou arraché à la pitié d'un jury las, apparent trophée dont la réalité fait tôt ou tard justice, mais une valeur solide, attestant un savoir contrôlé et une conscience probe.

Dans le drame économique qui se déroule passent nombreux les personnages en quête anxieuse d'un état. Tous sont à plaindre et à aider. Mais il en est qui déçoivent et découragent le secours : les instables qui vont de place en place, jamais retenus parce que promptement jugés. Plutôt que des sacrifiés de la Société, ne sont-ils pas des victimes de leur propre faiblesse ?

La loi de la sélection resserre à chaque heure son étreinte. En dépit de ses cruautés, reconnaissons-la salubre. C'est en partie parce que d'excessives facilités ont conduit à l'accès de certains postes que l'autorité a été abaissée ou compromise. L'autorité n'est pas faite que de volonté et de caractère ; elle l'est aussi de savoir.

Qui ne possède pas la sûreté de la connaissance, la maîtrise de sa profession, échoue à commander. Quel que soit son rang, ses ordres sont discutés, tournés ou rapportés. Mais celui qu'une scrupuleuse préparation a doté de tous les secrets de son art emporte sans effort

les adhésions et les concours. Il est indubitablement un chef.

Notre ambition est de produire ces hommes. Mais en un temps où se multiplient et se conjuguent les rapports mutuels des faits, où se croisent et s'enchevêtrent les problèmes et les intérêts, la tâche devient ardue. Elle proscrit la spécialisation hâtive, capable seulement de former des automates répétant à leur immuable poste éternellement le même geste ; elle exige l'imprégnation méthodique d'une culture complète. Celle-ci ne sera jamais trop soigneuse, jamais trop mûrie. D'elle seule se peut attendre le vigoureux épanouissement.

Si une nécessité vitale de croissance a séparé dans l'espace nos Facultés lyonnaises, elles demeurent soudées dans l'unité de leur but et l'identité de leur accueil. Elles distinguent et elles aiment les esprits sérieux qui, non par caprice ou dilettantisme, mais par avidité intellectuelle, poursuivent chez l'une et chez l'autre une initiation complémentaire. Après le stage liminaire, la spécialisation à laquelle nous coopérons de toutes nos ressources n'en est que plus aisée et plus efficace.

Telle est la vraie mission de l'Université indivisible.

En souhaitant dans cette pensée la bienvenue à nos jeunes promotions d'étudiants, je remercie les hautes personnalités qui ont tenu si gracieusement à nous entourer de leur précieuse sympathie.

Je salue sur cette estrade le distingué Consul de Pologne, M. Czosnowski, qui voudra bien témoigner à son Gouvernement de la joie avec laquelle nous rece-

vons son éminent compatriote, désormais notre collègue, M. le Professeur Oskar Halecki, dont M. le Doyen Kleinclausz nous exposera les brillants titres scientifiques et les services rendus à la France.

Je ne puis me retenir de lire ici un passage d'une lettre reçue hier par moi d'un Inspecteur Général de l'Instruction Publique, délégué du Gouvernement français au Congrès d'Education morale de Cracovie :

*Cher Monsieur le Recteur,*

*Apprenant que M. Halecki, de Varsovie, est sur le point de recevoir le doctorat honoris causa de votre Université, je ne puis me tenir de vous applaudir de toutes mes forces. Je reviens de Cracovie où j'ai participé au Congrès d'Education morale et la maîtrise avec laquelle M. Halecki a ouvert, dirigé et clos les transactions (par une magnifique harangue latine) a fait sur tous les membres la plus forte impression. J'ai peut-être été moins étonné que beaucoup d'autres, car j'avais été à même de l'apprécier déjà quand il travaillait à l'Institut de Coopération intellectuelle à Paris.*

*La chaleur avec laquelle il a parlé de la délégation française et de notre pays à Cracovie nous a profondément émus. M. Halecki est un homme qui compte et qui aura un grand rôle à jouer. L'Université de Lyon l'a compris et j'en suis tout heureux.*

Nous avons souhaité revoir en cette circonstance

notre dévoué ami, le délégué en France du ministre de l'Instruction publique polonaise, M. Zygmunt Zaleski, malheureusement empêché.

Nous avons espéré l'honneur de la présence de M. l'Ambassadeur de Pologne. Retenu par d'inéluctables obligations de service, S. E. M. de Chlapowski m'écrit :

*Je suis tout à fait désolé et je regrette beaucoup d'être obligé de me priver du grand plaisir d'aller à Lyon et de passer quelques heures en communion d'âme avec ceux qui dirigent, si dignement, la noble Université lyonnaise.*

*Je vous prie, Monsieur le Recteur, de croire à mes sentiments très amicaux envers l'Université de Lyon qui a toujours été un centre si précieux et si important du rapprochement scientifique et spirituel de nos deux nations. Permettez-moi de vous exprimer les vœux les meilleurs que je forme pour le plein succès de l'année universitaire qui s'ouvrira le 10 novembre par une sympathique cérémonie d'amitié franco-polonaise.*

A ce haut message de cordialité fidèle nous sommes profondément sensibles.

Nous accueillons en nos chers hôtes les représentants d'un peuple dont les gestes héroïques ont été pendant des siècles associés fraternellement à notre histoire, les fils d'une nation qui, au cours de son épopée tragique, a opposé aux ruées de la barbarie et aux assauts de la force brutale les fougueux élans d'une âme ardente, chevaleresque et artiste, indomptablement confiante en l'avènement sauveur du Droit imprescriptible.

ANDRÉ LIRONDELLE.

## ALLOCUTION DE M. LE DOYEN KLEINCLAUSZ

MONSIEUR LE RECTEUR,  
MESDAMES, MESSIEURS,

En conférant, le 25 juin dernier, à M. le Professeur Oskar Halecki, le titre de docteur *honoris causa*, M. le ministre de l'Education Nationale a répondu au vœu unanime du Conseil de la Faculté des Lettres et du Conseil de l'Université de Lyon. Nul, en effet, n'était plus capable de compléter la brillante série des docteurs de notre Université appartenant aux nations slaves amies, que le maître éminent dont les travaux historiques sont connus de tout le monde savant, que l'homme dont la fidélité à notre pays ne s'est jamais démentie.

Professeur d'histoire de l'Europe orientale à l'Université et d'histoire contemporaine à l'Ecole des Sciences Politiques de Varsovie, M. Halecki a réuni autour de sa double chaire une foule d'étudiants séduits par sa vaste érudition et son éloquente parole : cette parole dont nous avons eu l'occasion d'éprouver la force persuasive, l'an dernier, au cours d'une conférence faite dans le grand amphithéâtre de notre Faculté des Lettres, hier, à la Salle des réunions industrielles.

Ces belles leçons, solidement construites, pleines de faits habilement groupés autour d'idées dominantes, présentées dans un français impeccable et avec une incomparable autorité, nous font espérer, mon cher collègue, qu'un jour prochain vous voudrez bien revenir parmi nous, afin de consacrer à l'histoire de la Pologne plusieurs conférences, dignes par leur ampleur d'un aussi beau sujet.

Si M. Halecki était seulement l'auteur des ouvrages qui s'intitulent : *l'Accord de Sandomierz* ; *l'Incorporation de la Podolie, de la Volhynie et de Kiew à la Couronne polonaise* ; *l'Histoire de l'Union jagellonienne*, je ne pourrais le louer comme historien que par ouï-dire, ignorant le polonais dans lequel ces ouvrages sont écrits, mais il a publié récemment sur *la Pologne de 963 à 1914* un livre en langue française, préfacé par mon prédécesseur dans la chaire que j'ai l'honneur d'occuper, M. Alfred Coville. Et ce livre, que tout Français s'intéressant aux choses extérieures, c'est-à-dire à l'heure actuelle, tout Français conscient de ses devoirs, devrait connaître, est prodigieusement instructif.

Il en ressort, avec une lumineuse clarté, que les fameux partages du XVIII<sup>e</sup> siècle — en lesquels se résume trop souvent la connaissance qu'ont les étrangers du passé de la Pologne — ne sont à aucun degré le centre de son histoire, mais que « la grande épreuve qui devait purifier l'âme nationale » a été précédée de plusieurs siècles noblement consacrés à la défense de la chrétienté. Et ce n'est pas sans émotion que, remontant

au delà du temps glorieux des Jagellons, j'ai rencontré avec la dynastie des Piast cette charmante princesse de la race de Saint-Louis, Hedvige d'Anjou, « élevée au trône à l'âge de onze ans à peine et morte quinze ans plus tard en odeur de sainteté », dont vous avez dit, en un rapprochement heureux, que « sa vie si brève, mais toute dévouée à une grande cause, marque le tournant le plus décisif des destinées de la Pologne et de l'est de l'Europe, comme la vie de Jeanne d'Arc dans l'histoire de France et de l'Occident ».

En lisant ce livre animé d'un souffle parfois épique, où apparaissent les droits séculaires de la nation polonaise à la vie et à la liberté, on comprend que les compatriotes de M. Halecki lui aient prodigué les témoignages de leur estime, en le faisant doyen de la Faculté des Lettres de Varsovie, puis doyen de la Faculté des Sciences Sociales de l'Ecole des Sciences politiques, en l'appelant enfin à siéger à l'Académie polonaise des sciences et des lettres.

Il ne faudrait pas se tromper cependant sur la conception que M. Halecki se fait de l'histoire. Patriote il l'est, mais à aucun moment il ne perd le sentiment de la justice envers autrui et de la vérité. Comme il l'a écrit lui-même, si ses recherches ne démentent point « sa conscience nationale et ses opinions personnelles », elles restent toujours fondées « sur les faits positifs, tels que les a établis le progrès de la science, inspirées par un souci d'impartialité et de loyauté à l'égard de toutes les autres nations ». Et cette déclaration d'une haute



sincérité va nous permettre de découvrir maintenant un autre aspect — et non des moins captivants — de sa physionomie.

Emus par les douloureux souvenirs de la grande guerre et désireux de faire leur possible pour en prévenir le retour, des historiens appartenant à toutes les nations européennes se réunissent périodiquement, depuis plusieurs années, pour concilier les points de vue souvent différents que suggère l'étude du passé et contribuer ainsi, dans la mesure de leurs moyens, à un rapprochement entre les peuples. A Oslo, en 1932, à Varsovie en 1933, ont été tenus, sous l'inspiration du *Comité international des Sciences historiques*, de grands congrès dont les résultats ont été singulièrement féconds. M. Halecki s'est associé à cette œuvre avec tout son cœur, et si le congrès rassemblé dans la capitale de la Pologne a remporté le plus brillant succès, c'est à son rôle d'animateur qu'il le doit.

Aussi bien son activité ne s'est-elle pas arrêtée là, mais depuis longtemps, elle a dépassé le cadre de la vie universitaire. Secrétaire général de la Commission des experts polonais à la Conférence de la Paix, membre du Secrétariat de la Société des Nations et premier secrétaire de la Commission internationale de Coopération intellectuelle, chef de section à l'Institut international de Coopération intellectuelle à Paris, membre de l'Académie diplomatique internationale, M. Halecki est l'un des plus fervents acteurs du drame historique qui se joue à Genève et a pour enjeu la paix du monde.



Mon cher collègue,

Professeur remarquable et historien de grande classe, bien qu'attaché profondément à votre patrie ressuscitée, vous avez un profond amour de l'humanité. Mais cette largeur de vues n'a cependant pas aboli chez vous les sentiments affectifs vis-à-vis de certaines nations. Il en est qui sont restées plus proches de votre cœur que les autres. La France m'a paru être de celles-là.

Dans la lettre charmante où vous vous excusiez de me remercier, avec quelque retard, de l'initiative prise par la Faculté des Lettres de Lyon en votre honneur, vous expliquiez ce retard par une absence que vous aviez dû faire « pour conduire en France un voyage d'amitié polonaise ».

Dans la conclusion de votre livre, annonçant la lutte pour l'indépendance qui va commencer, vous saluez « le moment où la voix de la Pologne se fera entendre des Puissances occidentales, ses alliées naturelles, et où, comme sous Napoléon, le drapeau à l'aigle blanc flottera à côté du drapeau tricolore, allant au devant d'une paix libératrice ».

A ce titre, comme à tous les autres, vous êtes digne d'être fait docteur *honoris causa* d'une Université française. Celle de Lyon est heureuse d'avoir été la première à le proclamer, et elle vous remercie d'être venu en recevoir les insignes, au cours de cette cérémonie qui réunit autour de son chef, avec tous ses maîtres, les représentants les plus éminents de notre cité.

## RÉPONSE

DE M. LE PROFESSEUR OSKAR HALECKI

*Membre de l'Académie des Sciences et des Lettres  
de Pologne*

Monsieur le Recteur, Monsieur le Doyen, mes chers  
Collègues, Mesdames, Messieurs,

*Spondeo ac polliceor*, « je le jure et je le promets ». Telles sont les paroles, brèves, mais solennelles, par lesquelles le candidat au doctorat répond dans mon pays à l'appel de son promoteur qui lui demande de consacrer sa vie tout entière à sa science désintéressée et à l'honneur de son Université. Chaque homme consciencieux qui a pris cet engagement se demande ensuite plus d'une fois lui-même s'il l'a loyalement tenu. Une seule chose peut apaiser de tels scrupules : c'est un nouveau doctorat, un doctorat d'honneur, accordé spontanément par une autre Université. Et ce témoignage est particulièrement éloquent lorsqu'il est donné par une Université aussi illustre que la vôtre, sous la présidence d'un savant aussi éminent que votre Recteur, sur l'initiative d'un Doyen qui est non seulement lui aussi un

savant de premier ordre, mais qui se trouve être un spécialiste dans le même domaine auquel j'ai consacré mes propres recherches, de sorte que ses éloges, bien que dictés par trop de bienveillance personnelle, sont de ce fait d'autant plus précieux.

Un doctorat *honoris causa* a, en outre, une valeur toute spéciale, lorsqu'il est attribué par une Université d'un autre pays, à un étranger, car il affirme alors la vitalité de notre civilisation commune. Cette civilisation a vu le jour sous le ciel radieux d'Athènes et de Rome. Le Moyen Age chrétien l'a pieusement conservée, l'animant du souffle divin de la plus haute spiritualité. L'humanisme l'a fait renaître dans tout l'éclat de sa beauté. Sa soif de vérité a créé la science moderne. Son âme, inlassable dans la recherche du bien, se reflète dans ses chefs-d'œuvre les plus purs de nos littératures nationales. Or, malgré son patrimoine incomparable, cette civilisation est menacée, aujourd'hui, non seulement dans ses formes traditionnelles, mais jusque dans son principe fondamental : l'unité organique du monde latin. A ce double égard, des cérémonies comme celle qui se déroule en ce moment ont une importance véritablement émouvante.

Cette émotion s'accroît lorsque le doctorat d'honneur est accordé par une Université française à un professeur polonais. Il y a vingt et un ans que j'ai obtenu mon premier diplôme de docteur à l'Université de Cracovie. Cette Université, la plus ancienne des universités polonaises, reçut sa forme définitive grâce à

cette reine de Pologne de race française dont M. le Doyen vient d'évoquer le souvenir, grâce à Hedvige d'Anjou qui la reconstitua sur le modèle de votre glorieuse Sorbonne. Depuis cette époque lointaine, la collaboration intellectuelle qu'on cherche à établir de nos jours entre tous les pays, élaborant les projets les plus divers, a été toujours une réalité vivante en ce qui concernait les rapports entre la France et la Pologne. Complément indispensable de leur solidarité politique, cette collaboration se perpétue par des actes comme celui qui s'effectue aujourd'hui, indépendamment de la personne qui en bénéficie.

Mais pour cette personne, quel honneur que de pouvoir servir d'instrument à une œuvre pareille ! Et ma joie est d'autant plus profonde que parmi toutes les nations étrangères, la France n'est pas seulement une des plus proches — comme s'exprimait tantôt M. le Doyen — mais, certes, la plus proche de mon cœur, comme d'ailleurs de tout cœur polonais. De cet honneur et de cette joie, je ne saurais vous remercier autrement qu'en prenant l'engagement de servir dorénavant à la fois la science pure, la cause de notre civilisation et celle de l'amitié franco-polonaise.

C'est dans ce triple sens que je répète devant vous, retrouvant dans mon âge mûr tout l'enthousiasme de ma jeunesse écoulée, ces vieilles paroles latines : *Spondeo ac polliceor.*

# LA VIE DU CHIRURGIEN FRANÇAIS AUTREFOIS, AUJOURD'HUI

DISCOURS PRONONCÉ A LA SÉANCE SOLENNELLE DE  
RENTRÉE DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

LE 10 NOVEMBRE 1934

PAR M. MAURICE PATEL

*Professeur de chirurgie opératoire  
à la Faculté de Médecine de Lyon*

MONSIEUR LE RECTEUR,  
MESDAMES, MESSIEURS,

Dans les premiers siècles de notre histoire, la Médecine et la Chirurgie étaient rayées de l'Occident. Elles avaient pourtant brillé d'un vif éclat chez les Grecs, en Asie et en Europe, puis chez les Latins, au temps où Rome avait subjugué le monde. Mais, dans la Gaule naissante, la guerre était l'unique préoccupation des royaumes incertaines, et la vie scientifique, liée intimement au sort des civilisations, était plongée dans une nuit complète.

La charité, exaltée par la morale chrétienne, fit construire, dès le vi<sup>e</sup> siècle, des asiles, dans lesquels s'entassaient pêle-mêle les malades, les blessés, les victimes des épidémies. Les locaux étaient rudimentaires et les soins se bornaient à des pratiques empiriques, inspirées par la pitié instinctive, qui pousse l'homme de tous les peuples à se pencher sur les misères de ses semblables.

Cet arrêt dans l'art de guérir cessa lorsque les esprits retrouvèrent un peu d'apaisement, et, bien vite, parmi les nouveaux guérisseurs, se distinguèrent, comme au temps des cités antiques, ceux qui faisaient œuvre de leurs mains, c'est-à-dire les chirurgiens.

La Chirurgie française était à créer en entier. La route, qu'elle dut parcourir, a été longue, mais elle est belle. C'est au milieu des sites les plus enchanteurs, comme parmi les accidents les plus imprévus que son trajet se déroule, pour aboutir aujourd'hui à un point culminant, ou à un simple tournant, d'où nous cherchons toujours à fouiller de nouveaux horizons, chargés d'espérances.

Depuis moins d'un siècle, suivant en cela la plupart des conditions humaines, la chirurgie s'est transformée plus vite qu'elle ne l'avait fait depuis son origine. Les opérations de jadis ont subi une métamorphose, si complète et si rapide, qu'aucune comparaison ne paraît possible, au premier abord, entre la chirurgie actuelle et celle des temps passés. Les hommes, qui les ont pratiquées, ont vu cependant les mêmes malades, ils ont

été tourmentés par les mêmes problèmes, dont beaucoup nous préoccupent encore ; seules, leurs réactions ont été différentes, en face des progrès dont ils étaient les témoins. La vie des chirurgiens, en un mot, n'a été qu'une adaptation perpétuelle, soulignant ainsi l'évolution, progressive et obligée, de toute science.

Faire revivre ce passé, pour l'affronter au présent, c'est suggérer, je l'espère, une haute curiosité. Retracer ces souvenirs, c'est avouer la fragilité des idées, l'incertitude des systèmes, pour lesquels des hommes se sont passionnés, et dont le siècle suivant ne parlera pas ou ne fera que sourire ; c'est admettre l'autorité des faits, la puissance de la chose juste, qui arrive toujours à prévaloir sur les caprices de la fortune.

A parcourir ce chemin, on ressent quelque fierté, en reconnaissant, dans la vie de ceux qui l'ont tracé, la richesse d'une intelligente clarté, qui est à l'origine de la grandeur de la France.

Les premiers chirurgiens français apparaissent au Moyen Age.

Cette longue période, qui représente un degré de civilisation assez poussée, vit s'accomplir peu de progrès dans l'étude des sciences médicales. L'esprit médiéval, si ingénieux et parfois d'une vigueur si pénétrante, dans la réalisation de ses splendeurs architecturales, romanes ou gothiques, n'était nullement dirigé vers la science exacte ou la recherche positive ; il se



consommait en des subtilités métaphysiques tout à fait improductives.

Certains ordres religieux, heureusement, avaient jalousement conservé des traditions orales, quelques manuscrits, souvent inutiles, rapportés de lointaines expéditions en Orient et, dans les cellules de leur monastère, les moines priaient et traduisaient.

L'un d'entre eux était préposé aux soins des religieux et à ceux des malades de l'extérieur, qui séjournèrent dans un véritable hôpital, proche de l'hostellerie réservée aux pèlerins. La pratique chirurgicale y était très active, quoique bien sommaire : quelques saignées, de nombreux pansements avec des onguents mystérieux, qui ne laissaient pas de rendre célèbre telle ou telle de ces officines.

En outre, dans quelques monastères, bénédictins en général, un véritable enseignement médical avait été institué. Tout en se promenant en compagnie de leurs disciples, sous les voûtes ajourées des cloîtres, les religieux commentaient avec eux Hippocrate et Galien ; ils leur révélaient les pratiques byzantines et arabes, si pleines de séduction et demeurées enfouies, jusque là, dans la somptueuse bibliothèque d'Alexandrie.

Le pouvoir d'attraction de la chirurgie était déjà si prenant que les élèves affluaient. Aussi, ces nouveaux péripatéticiens, grisés par leurs succès et désireux d'exercer leurs connaissances sur un champ plus vaste, arrivaient à désertir la religion. L'Eglise intervint.

En 1139, le concile de Latran rappelait sévèrement à



leurs devoirs monastiques ces trop ardents disciples d'Hippocrate. Ce fut en pure perte. En 1163, le concile de Tours, plus intransigeant, déclara solennellement que l'Eglise abhorrait le sang humain et qu'il était formellement interdit, sous peine d'exclusion, de toucher au corps de l'homme.

Dès lors, seule, la médecine était autorisée pour les clercs et pour les gens d'Eglise. L'acte chirurgical, purement manuel, acte qualifié de barbare et d'avilissant, ils se trouvaient dans l'obligation absolue de l'abandonner à des laïcs, gens non instruits, qui ne devaient agir que d'après leurs ordres.

Ces laïcs ignorants, ce sont les premiers chirurgiens français. Ils sont connus sous le nom de *barbiers*, car les instruments, renfermés dans leur étui, servaient à tailler les cheveux et la barbe de leurs concitoyens, bien plus souvent que leur épiderme.

Leur vie ne nous fait pas beaucoup d'honneur. Inciseurs, barbaudiers de village, marchands d'orviétan, véritables baladins, ils attiraient le peuple par des farces jouées sur des tréteaux, pour lui vanter quelque philtre magique ou un fétiche porte-bonheur.

Quelques-uns de ces barbiers sont cependant intéressants. Après avoir vécu auprès d'un patron ou d'un mire médecin, pour recueillir un nouvel électuaire ou acquérir un tour de main plus habile, ils accompagnaient les troubadours dans leurs chevauchées à travers les villes et les châteaux. Ils rasaient, coupaient les cheveux au son des aubades ; ils ouvraient ensuite quelques

abcès, pansaient des plaies, saignaient ou ventousaient. Quelques-uns, détenteurs, soi-disant, d'un secret de famille, réduisaient les luxations et les fractures, à la façon des rebouteux qui n'ont pas encore disparu de nos villages. Les plus habiles, ou les plus inconscients, opéraient les hernies, taillaient les vessies, abaissaient les cataractes.

Leur vie, combien pittoresque, n'était qu'un perpétuel voyage. A la fois honnis et recherchés, ils fuyaient rapidement le théâtre de leurs exploits et de leurs très nombreux insuccès. Météores bienfaisants, suivant les uns, esprits démoniaques, suivant les autres.

Donc, la médecine, sous l'influence d'un spiritualisme outrancier, répudiait le chirurgien et la chirurgie, abolissant cette union féconde qu'avaient si bien réalisée les Grecs. Elle avait précipité leur déchéance, elle voulait encore les abattre. Elle n'avait compris ni l'un ni l'autre. Le barbier toléra cet esclavage, mais ne s'avoua jamais vaincu. Seul, sans appui, il n'hésita pas à combattre une aristocratie qu'une absurde mystique semblait rendre inexpugnable.

Rien n'est plus captivant, dans l'histoire médicale, que cette lutte des chirurgiens partis à la conquête de leur indépendance. Elle dura six siècles, depuis le Moyen Age jusqu'à la Révolution. Ce fut la lutte d'une minorité, toujours confiante dans les progrès des méthodes d'observation, toujours encouragée par les succès obtenus, galvanisée aussi par ces intelligences rencontrées dans l'histoire de toutes les sciences, et dont les

*vies, représentatives* et pleines de caractère, illuminent, tels des *phares*, placés d'espace en espace, les routes qui conduisent à la recherche de la vérité.

Un nom domine toute cette époque : Guy de Chauliac. Quelle vie curieuse et mouvementée ! Elle tenterait, pour la romancer, plus d'un auteur moderne.

Venu de Chauliac, en Auvergne, il étudie à Montpellier, université célèbre et déjà centenaire. Nommé clerc en 1325, il se met en route, l'étui et la dague sur le côté, le bissac à l'arrière de la selle de son cheval, et exécute, pour apprendre la chirurgie, un véritable périple européen.

C'est Paris tout d'abord, Paris pénétré des sages conseils que le vieux maître, H. de Mondeville, dispensait aux garçons chirurgiens ; Paris, tout vibrant d'enthousiasme aux premières leçons chirurgicales, faites par Lanfranc, expulsé de Milan, et venu demander asile à la France, déjà accueillante.

C'est Bologne, citadelle du traditionalisme, où il assiste, dans le fameux amphithéâtre, aux dissections humaines, qu'en 1315 Mandini osait pratiquer, une fois l'an, sur un seul cadavre de femme, dont il respectait la tête, de peur d'excommunication.

C'est l'Allemagne, Prague, la Bohême.

C'est Rome, où il écoute les conseils des barbiers, attachés aux cours seigneuriales, et ceux de Jacques l'apothicaire, qui avait embaumé plusieurs papes. Il surprend même, nous confie-t-il, quelques secrets de

toilette dans les alcôves des élégantes de la ville éternelle.

De retour en France, ce clerc en chirurgie se tourne délibérément vers la chirurgie. Un peu partout, mais surtout à Lyon et dans le Sud-Est, il trépane, guérit les hernies, les cataractes, incise les ascites.

Sa renommée atteignit son apogée lorsque Pierre Roger, moine de la Chaise-Dieu, consacré pape à Avignon, sous le nom de Clément VI, le fit mander pour le délivrer de céphalées tenaces. Une trépanation le guérit et lui valut les titres de commensal et chapelain de la Cour pontificale. Pétrarque voulut le connaître ; un dessin de l'époque le montre aux côtés du souverain pontife et du chantre de Laure, paré d'une cape somptueuse, diaprée de vives couleurs, aux revers d'hermine, rehaussée des armes du successeur de Saint Pierre.

Il revint à Lyon où il écrivit, en latin, sa *Grande Chirurgie*. Il y mourut chanoine et prévôt en l'église Saint-Just.

Clerc, voyageur impénitent, grand chirurgien, courtisan avisé, écrivain d'élite, moine, rêveur incompris, tel fut, dans sa vie pittoresque, le chirurgien du Moyen Age, Guy de Chauliac, le véritable restaurateur de la chirurgie française.

Pendant un siècle, cet exemple fut oublié par les barbiers ; une grande figure allait le reprendre.

Au début du xvi<sup>e</sup> siècle, un adolescent, venu d'un faubourg de Laval, sachant tout juste lire et écrire, faisait à Paris son apprentissage de barbier, chez maître Jacques Goupil.

A peine le coq a-t-il chanté, le jeune garçon se lève pour balayer la boutique et faire le poil à l'ouvrier matinal. Tandis que le patron saigne et ventouse, il peigne les vieilles perruques, met les cheveux en papilotes ou les frise au petit fer, le tout pour un salaire quotidien de dix sols.

Ce fut là, tel qu'il nous le raconte lui-même, le début des études médicales de celui qui devait couvrir de gloire la chirurgie française, Ambroise Paré.

Alors que les futurs barbiers chirurgiens bornaient là leur vie d'études, A. Paré l'estime insuffisante. Aux heures de loisir, il lit les traductions des auteurs anciens, les guidons de Guy de Chauliac, que l'imprimerie venait de vulgariser.

Le matin, à cinq heures, lorsque la cloche du couvent des Carmes appelle les religieux à l'office et l'étudiant à l'école, il gagne le local de l'Université, situé sur l'emplacement actuel des rues de la Bucherie et de Saint-Julien le Pauvre, face aux tours de Notre-Dame. Assis sur le sol, recouvert de paille en hiver, d'herbe et de fleurs en été, les élèves écoutaient la parole du maître, juché sur son escabelle, se perdant volontiers, en commentant Hippocrate et Galien, dans un verba-

lisme creux, parsemé d'un latin fantaisiste.

Déçu quelque peu par cet enseignement, A. Paré entra comme garçon chirurgien à l'Hôtel-Dieu, tout proche. Il y resta trois ans, « ayant connu, dit-il, ce qui peut être d'altérations ou de maladies du corps humain ». Nommé barbier à robe courte, il ouvrit boutique et accrocha au-dessus de sa porte les trois bassins, insigne de sa profession.

Son activité allait bientôt trouver un théâtre plus vaste. En 1536, François I<sup>er</sup> prépare une expédition en Italie pour aller combattre le duc de Savoie. A. Paré se fait attacher comme chirurgien à la personne du sire de Montejean, colonel des gens de pied. Au combat du pas de Suze, il se multiplie, tente des opérations hardies, telle que la désarticulation du coude, s'intéresse surtout aux plaies par arquebusades, étonne les vieux chirurgiens par son sang-froid et par sa modestie.

On le retrouve à Landrecies, à Perpignan. En 1546, au siège de Boulogne, il exécute les premières ligatures artérielles ; il y guérit de sa grave blessure de la face François de Lorraine, duc de Guise. Et lorsque le Balafre, enfermé dans la place de Metz, s'efforçait de résister aux troupes du duc d'Albe, il fit un appel désespéré à celui qui l'avait sauvé. L'histoire et l'image ont glorifié son arrivée dans la ville assiégée ; les princes et les capitaines l'embrassent ; les soldats le portent en triomphe. Il « raccoutre » les jambes fracturées ; il trépane et guérit M. de Bugnino, sans connaissance depuis huit jours. La confiance renaît. Dans une géniale vic-

toire, le duc de Guise éclipse la gloire de Charles-Quint, déjà sur le chemin du monastère d'Yuste.

Le simple barbier, artisan lui aussi du succès, fut nommé par Charles IX 1<sup>er</sup> chirurgien du roi. Il revêtit alors la toque de velours, le pourpoint de satin et le manteau de drap fin. A. Paré, qui ne savait pas le latin, écrivit, dans un vieux français harmonieux et expressif, un ouvrage qui porte en beau la date de son époque et le fruit de sa vaste expérience. Il y proclame que la chirurgie « pour son antiquité, sa nécessité et sa difficulté, outre-passe la médecine interne ». En quelques mots, il traçait la voie du chirurgien.

Barbier à robe courte, travailleur acharné, observateur impartial, opérateur habile, esprit novateur, soldat, tel fut, dans sa vie, le chirurgien de la Renaissance, A. Paré, le père de notre Chirurgie française.

Cette vie, à chacune de ses pages, fut magnifique de valeur morale et de haute probité scientifique.

Elle signifiait, s'inspirant du plus pur hippocratisme, que, pour tout ce qui touche à la vie humaine, l'ignorance est un crime, la science est le premier devoir.

Elle voulait dire que les chirurgiens devaient se recruter, non pas parmi les charlatans ou les sorciers, mais parmi les médecins instruits, ayant l'autorité raisonnée que confère le savoir.

Elle signifiait encore que, pour l'artisan soumis à une éducation professionnelle intelligente, il est une forme de culture qui part de l'observation et peut s'élever jusqu'à la connaissance, jusqu'au dégagement des idées.



On a soutenu que l'œuvre d'A. Paré marquait la renaissance de la chirurgie française. Ainsi formulée, cette expression n'est pas exacte. Car, si pendant la Renaissance, les lettres et les arts, sortant d'une nuit qui n'était qu'endormie, venaient de s'élever dans l'aurore d'une superbe envolée, les sciences positives, dénaturées par les raisonnements d'une philosophie à courte vue, ne marchaient encore qu'au ralenti.

Dans toute évolution, qu'elle soit artistique ou scientifique, certains esprits déconcertés s'immobilisent; d'autres, plus aérés, surgissent, avides d'apprendre. A. Paré fut parmi ces derniers. Mais, comme pour Guy de Chauliac, son exemple tombait dans un milieu hostile, incomplètement préparé pour le suivre.

A l'époque de la Renaissance, les chirurgiens formaient deux catégories : les uns, les *chirurgiens barbiers*, à robe longue, émanés d'une université, arboraient, sur l'enseigne de leur boutique, trois pots d'onguent; les autres, les *barbiers chirurgiens*, formés chez un patron, n'avaient droit qu'à la robe courte et à une devanture, ornée de trois plats à barbe.

Les premiers, les savants, parlaient latin et délaissaient la chirurgie; les autres, moins instruits, pratiquaient davantage.

Ce corps chirurgical à deux degrés avait bien son existence consacrée par diverses ordonnances ou lettres patentes de Philippe-le-Bel (1351), de François I<sup>er</sup>



(1527), de Louis XIII (1618). Mais cette reconnaissance était, à la vérité, officieuse, et les chirurgiens, quelle que fût leur origine, demeuraient toujours sous l'étreinte des universités, qui s'acharnaient à les méconnaître.

Seule, une petite phalange, composée en majorité de robes courtes, eut le courage de résister.

A Paris, ils formèrent une confrérie, véritable syndicat, placé sous l'invocation de Saint Côme et Saint Damien. Ce fut l'origine du fameux collège de Saint-Côme.

En province, des collèges chirurgicaux furent également fondés; le plus célèbre fut créé à Lyon, par Symphorin Champier, cousin du chevalier Bayard. Les administrations hospitalières y recrutèrent leur personnel : Benoît Duclozet devint ainsi, en 1528, le premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon, où il eut comme collègue médecin, pendant deux ans, F. Rabelais.

Encouragé par ces succès, ce petit bataillon chirurgical, chaque jour plus décidé, aspirait à tenir en mains les leviers de commande. Il lui fallait, d'une part, se séparer de certains barbiers, qui le déshonoraient; d'autre part, s'installer dans la Faculté.

Avec les barbiers, le divorce fut facile; ils abandonnèrent la partie en changeant leurs occupations. Voici, à titre d'exemple, à la devanture d'un barbier de la rue Saint-Côme, à Lyon, l'enseigne que les passants, moins pressés qu'aujourd'hui, pouvaient lire et savourer tout à leur aise :

« Isaac Macaire, barbier, perruquier, chirurgien, clerc de la paroisse, maître d'école, maréchal et accoucheur. Rase pour un sou, coupe les cheveux pour deux sous ; poudre par dessus le marché les jeunes demoiselles, joliment élevées. Enseigne le hautbois et la guimbarde, coupe les cors, donne des lavements à un sou, enseigne les cotillons et autres danses. Vend parfumerie, papeterie, harengs salés, pain d'épices, racines cordiales, saucisses et autres légumes. Enseigne la géographie les mercredi et vendredi. « Dieu aidant, par moi. Isaac Macaire ».

Dans cet impressionnant cumul professionnel, la chirurgie disparaissait. Un tel ennemi était facile à vaincre.

Avec la Faculté, la lutte fut plus sévère. La Faculté voulait élever, entre la Médecine et la Chirurgie, un mur infranchissable, sans se soucier de savoir de quel côté seraient les malades. C'était pour elle, non seulement une différence de pratique, mais surtout une divergence d'idées et de classe. Le médecin voulait la suprématie : il raisonnait, ordonnait, cachait au vulgaire ses arcanes et jonglait avec les idées, en les enveloppant d'un latin décadent. Le chirurgien n'était qu'un vulgaire tâcheron, sans initiative, ne sachant que le français ou le patois de son village.

Une miniature de l'époque donne une juste idée de leur situation réciproque. Au centre, le médecin, le maître, debout, bonnet carré, robe à capuchon, man-

teau doublé de vair ; à la main, un livre ; au doigt, l'anneau d'or. A sa droite, l'apothicaire, courbé devant son mortier, le pilon à la main, s'apprête à exécuter l'ordonnance. A sa gauche, le chirurgien, court vêtu, le chef coiffé d'une calotte, assis sur le sol, aiguise des ciseaux. Dans cette posture, la chirurgie restait bien la très humble servante de la médecine.

L'esprit médiéval vivait toujours dans l'Université. Les données anatomiques, fournies par les dissections, les expériences physiologiques précises, les faits, les simples faits, contre lesquels rien ne peut, tout était rejeté d'emblée, sans aucun contrôle.

Sans valeur, l'œuvre d'A. Paré, toute d'observation ; sans valeur, les dessins anatomiques, admirables d'exactitude dans le détail et de perfection dans l'exécution, dus aux patientes dissections de Vésale et au génie scientifique de Léonard de Vinci. Sans valeur, la découverte de la circulation du sang par Harvey, malgré les affirmations de Malpighi, qui avait observé le phénomène dans les capillaires sanguins, sous l'objectif d'un des tout premiers microscopes.

La scolastique et le dogmatisme dominaient encore, sous la férule du syllogisme et sous le couvert de la logique d'Aristote. Il était de bon ton, dans le monde, d'être anticirculateur ; Guy Patin, ce terrible railleur, y trouvait matière à calembour. Les chirurgiens ambulants étaient désignés sous le nom de *circulateurs*, et, ce médecin déguisé, voyait ainsi le moyen de dénigrer et la circulation sanguine et les chirurgiens.

Ce qui montre que, déjà à cette époque, dans le salon d'une précieuse, on pouvait être considéré comme un homme d'esprit tout en étant totalement dépourvu d'esprit scientifique.

Un grand événement chirurgical, un menu fait divers de la chirurgie, dirions-nous aujourd'hui, allait tout changer.

Le Grand Roi était porteur d'une fistule anale, infirmité bien humiliante chez une auguste et encore entreprenante Majesté. Malgré les thérapeutiques les plus variées, il ne guérissait pas. Il se tourna alors vers Charles-François Félix, son chirurgien barbier. L'opération fut reconnue indispensable ; le Roi la voulut et l'ordonna.

L'enjeu était de poids et quelle était la responsabilité de celui qui allait porter la main sur le souverain ! Félix, après avoir répété l'opération bien souvent, choisit une lancette, du métal le plus fin, monté sur un manche ouvragé, du style Louis XIV le plus pur.

Le 21 novembre 1686, à cinq heures du matin, se trouvèrent réunis, au château de Versailles, dans la pièce dite de l'œil de beuf, d'Aquin et Fagou, médecins du roi ; Madame de Maintenon, reine depuis deux ans ; Louvois ; quatre apothicaires, le père La Chaise, confesseur du roi. L'incision de la fistule fut rapidement conduite. Le roi ne poussa pas un cri et, aussitôt après, les portes furent ouvertes aux courtisans, admis au

petit lever. La guérison se fit, dans les délais réguliers, sans aucun incident.

L'effet produit fut considérable. Un chirurgien, que la Faculté ignorait, avait, malgré elle, contre elle, guéri le Roi. « Ces grands coquins, ces laquais bottés, ces extravagants petits maîtres, qui ne faisaient que porter des moustaches et brandir des rasoirs » n'étaient pas aussi inutiles que le disait cette mauvaise langue de Guy Patin, mort trop tôt (1672) pour assister à leur réhabilitation.

A Versailles, tous les courtisans auraient voulu avoir leur fistule, ce qui était assez difficile ; tous voulaient être opérés, ce qui, apparemment, était plus facile.

« Ma chère fille, ma très chère belle, écrivait la Marquise dans son délicieux bavardage, Il (le roi) avait pris la décoction de raclures de cornes de cerf, l'or diaphorétique, l'esprit d'écrevisses, l'opiat de roses de Provins, la thériaque avec 72 produits, les eaux de Barèges, de Bourbonne ; lotions d'essence de fourmis, d'extrait de Saturne, outre un nombre impressionnant de saignées. Tout cela sans résultat et Félix le guérit d'un coup de ciseaux ».

Tous les Diafoirus, malmenés déjà par Molière, en demeuraient stupides.

Félix fut honoré de 300.000 livres, ce qui représentait le traitement des médecins de la Cour pour trois ans. Il reçut la seigneurie de Stains, la terre d'Issy-les-Moulineaux. Il fut anobli et, au désir de lettres patentes, d'Hozier composa pour lui des armoiries. « J'ai perdu,

disait Louis XIV en 1703, à la mort de Félix, un bon chirurgien et un ami ».

L'amitié du Grand Roi fut vraiment pour la chirurgie un bienfait des dieux.

Les successeurs de Félix : Georges Mareschal, La Peyronie et La Martinière surent très habilement en tirer parti. Tous trois avaient de beaux états de service : G. Mareschal, chirurgien de Saint-Simon et de Bossuet, avait évité l'amputation de la cuisse au maréchal de Villars, blessé à Malplaquet ; La Peyronie avait guéri Louis XV au siège de Metz ; La Martinière, chirurgien de Fontenoy, avait pansé les blessures du Bien-Aimé, lors de l'attentat de Damiens.

Grâce à eux, les rois de France, devenus les protecteurs des chirurgiens, consentirent à des réformes qui modifièrent leur situation morale et maternelle.

Par lettres patentes de Louis XV (1725), Mareschal reçut la mission d'organiser l'enseignement chirurgical à Paris et dans plusieurs villes de province, dont Montpellier, Toulouse, Nancy, Lyon. Le cours d'opérations, inauguré par Dionis, en 1671, au Jardin du Roi, était insuffisant. Cinq démonstrateurs furent installés au collège de Saint-Côme, pour enseigner l'anatomie, les opérations, les maladies chirurgicales, la saignée et la petite chirurgie. Une école pratique fut créée, où les étudiants purent disséquer sous la surveillance de pér-vôts, qui furent les premiers prosecteurs.

Cette réforme constituait un coup d'Etat. La Faculté, toujours ataraxique et asservie à la mystique de ses

privilèges moyennageux, fut révoltée devant cette atteinte portée à sa dignité. Elle accordait une indulgence méprisante aux succès des chirurgiens, mais elle entendait conserver le monopole de l'enseignement. Aussi, elle décida de braver jusqu'aux ordres du roi et de passer aux actes.

Par une matinée de l'hiver de 1725, un singulier cortège s'engage dans les étroites ruelles du quartier latin, que le boulevard Saint-Michel n'avait pas encore aéré. Il est formé par les professeurs, en robe de satin rouge ; à leur tête, le doyen Dagoumer, précédé d'un appariteur portant un squelette, flanqué d'un commissaire du Châtelet, chargé du constat. Suivi de la foule, obligatoire en pareille circonstance, il arrive devant le collège de Saint-Côme, dont le dôme venait d'être coiffé d'une couronne royale fleurdelisée. Il s'agissait d'interrompre la leçon du démonstrateur Andouillé.

Le doyen frappe à la porte ; le commissaire fait les sommations légales : l'huis reste clos. A l'intérieur, la démonstration continue ; au dehors, doyen et professeurs, tremblant de froid, se replient sous les quolibets partis des fenêtres voisines.

Le Parlement eut à connaître de cette querelle universitaire. Mémoires et pamphlets s'entassèrent dans les dossiers. Sagement, la Justice temporisa ; finalement, les deux parties furent appointées, c'est-à-dire renvoyées dos à dos.

Ce fut là l'ultime sursaut d'autorité de la Faculté : la Chirurgie passait.



Cette victoire fut consacrée par la création de l'Académie royale de Chirurgie. De même que Richelieu avait fondé l'Académie française, les deux mécènes, G. Mareschal et La Peyronie, voulurent que les chirurgiens eussent aussi leur compagnie, pour assurer la libre discussion de leurs observations.

Les chirurgiens venaient de conquérir, dans la hiérarchie sociale, le prestige et l'autorité morale ; leur vie venait d'entrer dans sa phase scientifique.

Des noms célèbres illustrent les heures claires de cette période. Louis, Morand, J.-L. Petit surtout ; ce dernier, pathologiste et opérateur remarquable, véritable ambassadeur de la chirurgie française, appelé en 1744, par Frédéric II, pour instruire les chirurgiens du royaume de Prusse.

Tous font preuve d'une sagacité entraînante et d'un talent d'observation poussé au plus haut point, ainsi qu'en témoignent les comptes rendus de l'Académie royale.

Aussi, Voltaire, peu suspect d'un enthousiasme hâtif, pouvait-il écrire : « Les progrès de la chirurgie furent si rapides dans ce siècle, que l'on venait en France des bouts de l'Europe, pour toutes les opérations demandant une dextérité peu commune ».

Tout cet édifice, lentement élevé, allait être renversé dans les heures sombres de la Révolution.

Le 18 avril 1792, l'Assemblée législative abolit les



universités : 18 facultés, 15 collèges de Médecine. Un an plus tard, le 10 août 1793, la Convention supprima les Académies et les Sociétés littéraires, patentées et dotées par la nation. L'Académie de chirurgie, comprise dans la charrette commune, leva sa dernière séance le 22 août 1793.

C'est à la même époque que le sinistre Coffinhal, médecin défroqué, président du Tribunal révolutionnaire, envoyait Lavoisier à la guillotine et clamait au prétoire : « La République n'a pas besoin de savants ».

Mais, en France, la raison l'emporte toujours sur une mystique insensée ; les redressements y sont rapides, presque inattendus.

Moins de deux ans écoulés, la nécessité d'avoir des chirurgiens se faisait sentir, et dans le pays, et surtout aux armées de la République. Evoquant avec émotion les volontaires partis au secours de la patrie en danger, laissés sans soin sur la plaine de Valmy, Fourcroy, chimiste de talent, demanda à la Convention le rétablissement des écoles de Médecine et réclama la fusion dans un même enseignement de la Médecine et de la Chirurgie, afin, disait-il dans son remarquable rapport du 7 frimaire an III, de les éclairer mutuellement et de favoriser leurs progrès. Les Conventionnels, debout, par leurs applaudissements unanimes, ratifièrent ces propositions.

Trois écoles de santé sont créées : Paris, Montpellier, Strasbourg. L'enseignement clinique, fondé par le franc-comtois Desault, fut officiellement reconnu. La

chaire théorique de chirurgie prit le nom de « médecine opératoire », pour montrer que la médecine comprenait une partie relevant de la thérapeutique chirurgicale.

Les chirurgiens venaient de franchir une étape décisive de leur vie. Leur présence à la Faculté, sur un pied d'égalité avec les médecins, mettait fin à la lutte séculaire dont les deux parties avaient souffert.

En 1748, dans une brochure intitulée : « *Lettre d'un citoyen zélé qui n'est ni médecin ni chirurgien* » le Français moyen de l'époque, Diderot écrivait : « Que les médecins et les chirurgiens forment donc un seul corps de guérisseurs et l'art marchera vers sa perfection ». En moins d'une heure, la Convention avait exaucé le vœu de l'encyclopédiste.

Ces décisions furent immédiatement appliquées. Les élèves de la Patrie, soumis à un enseignement intensif, partirent, pleins d'enthousiasme, au secours du pays ; cette jeune phalange chirurgicale allait servir durant vingt années de gloire.

A leur tête, deux hommes dont la noblesse de caractère attire et domine : Percy et Larrey, tous deux soldats sans peur, chirurgiens sans reproche. Jamais vie chirurgicale ne fut plus enivrante.

Ils débutent, avec de médiocres ressources, dans le service de santé des armées de la Moselle et du Rhin ; c'est là qu'ils forment les légions d'ambulanciers et les fameuses ambulances volantes.

Larrey a trente ans à peine ; sur la demande de

Bonaparte, il est attaché à l'armée d'Italie, puis à l'armée d'Égypte. Désormais, son sort est lié au destin de l'homme qui allait étonner le monde ; il ne pourra et ne voudra jamais le quitter. Chirurgien de la garde impériale, toujours revêtu de son uniforme, brillamment écussonné, il est partout où il est : camp de Boulogne, routes d'Allemagne, Austerlitz, Iéna, Eylau, Wagram, l'Espagne. Au soir de la Moskowa, il opère sans arrêt, passe la Bérésina avec les 3.000 héros de la Grande Armée. Au retour de l'Aigle, il réapparaît : Montmirail, Champaubert et, à la nuit de Waterloo, au milieu du dernier carré de la Garde, les armes d'un soldat à la main, lui aussi ne veut pas se rendre ; blessé, il tombe aux mains des Prussiens, qui, en le reconnaissant, abaissent leurs fusils.

« 25 campagnes de guerre, 3 blessures, 60 batailles rangées, plus de 400 combats, des milliers d'opérations. Je ne connais pas de plus grand chirurgien et d'homme plus vertueux ». C'est la dernière citation de Larrey, dictée au maréchal Bertrand par le captif de Sainte-Hélène.

Comme A. Paré, Percy et Larrey ont vécu avec le soldat ; pour lui, ils ont montré le même dévouement ; ils ont connu de sa part la même vénération. Ils ont été avant tout des opérateurs. Sur la route du Rhin, avec l'armée de Kellermann, ils avaient vu Moreau le père pratiquer à Bar-sur-Ornain (Bar-le-Duc) ses premières résections articulaires, mais ils préféraient les opérations radicales, qui enrayaient même le développement des

infections sévissant sur les champs de bataille. Aussi, cherchaient-ils le maximum de rapidité dans leurs amputations : entre les mains de Larrey, virtuose du couteau, une hanche tombait en une minute.

On ne peut pas s'imaginer, sans frémir, le spectacle de ces opérations faites en série sur des hommes éveillés, minés par les privations et les fatigues, mais pourvus d'une volonté de fer. Plusieurs fois, déjà, dans l'ivresse de la victoire, ils avaient méprisé la mort ; stoïques, ils se riaient de la douleur.

Comment ne pas s'incliner devant ce chef de bataillon, désarticulé de l'épaule, au combat de Bautzen ? Aussitôt après l'opération, il éperonne son cheval et regagne par étapes les bords de l'Adour ; le cheval périt en route, mais le Béarnais arriva guéri dans son pays.

N'est-il pas magnifique, ce vieux grognard, sapeur de la garde ? Comme suprême faveur, il demande à entrevoir, une fois encore, son dieu, l'Empereur. Il se laisse ensuite couper la cuisse, en fumant sa pipe.

C'est au milieu de ces héros de légende que les chirurgiens de l'Empire ont passé leur vie. Comme l'on comprend bien les mémoires, rédigés par Percy et Larrey, au soir des batailles, délaissant un peu le côté scientifique, pour s'animer au souffle de l'épopée de Napoléon.

Ce fut surtout après les guerres de l'Empire que les chirurgiens bénéficièrent des réformes de la Convention. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, ils firent œuvre de savants.

Dupuytren, élève de Desault et de Bichat, eut une

notion très nette de l'orientation scientifique de la chirurgie, et son esprit dominateur sut l'imposer. Parallèlement à Laënnec, mais dans un autre domaine, il continua la méthode anatomo-clinique, tracée par Morgagni, au siècle précédent.

De leur côté, les opérateurs font preuve d'une hardiesse extrême. Lisfranc, Gensoul exécutent, et avec quel brio, les complexes désarticulations du pied et l'émouvante résection du maxillaire supérieur. L'ingénieur Reybard réussit la première résection de l'S iliaque. Amédée Bonnet s'attaque à la chirurgie plastique et aux maladies ostéo-articulaires. Dans tous les procédés nouveaux, un seul souci domine : raccourcir la durée de l'acte opératoire. Larrey et Percy avaient fait école ; mais les malades, qui n'étaient plus les soldats de l'Empire, reculaient devant la souffrance.

*L'anesthésie générale* sembla devoir tout transformer. Depuis la mandragore de Dioscoride, l'éponge soporifique de l'école de Salerne, la compression carotidienne des Arabes, procédés dont l'insuffisance s'était révélée, la pensée de supprimer la douleur avait paru une chimère. Aussi, lorsque le 12 janvier 1847, Malgaigne fit connaître à l'Académie de Médecine les deux premières opérations, pratiquées en France, par Jobert de Lamballe, sous anesthésie générale à l'éther, cette découverte souleva, chez les chirurgiens, un enthousiasme bien compréhensible.

Dès lors, sur un sujet immobile, perdu dans un rêve éthéré, l'opération quittait son caractère de cruauté et

de brutalité ; elle pouvait s'effectuer non plus avec une rapidité dangereuse, mais avec une sécurité méthodique. Dès lors, la cavité abdominale, à peu près inviolée, allait enfin livrer son secret. Un champ nouveau s'ouvrait devant la chirurgie : les chirurgiens s'y précipitèrent, pleins d'espoirs. L'arsenal chirurgical se peupla d'instruments ; les techniques sont améliorées et multipliées dans des domaines encore inexplorés.

Les résultats opératoires furent loin de répondre aux efforts réalisés ; ils étaient même inférieurs à ceux du siècle précédent ; l'infection semait la mort, même après la plus minime des incisions. Aussi, les chirurgiens les plus audacieux sentaient leur courage faiblir.

Déjà, avant la période anesthésique, A. Bonnet, au soir de sa vie, ressuscitait la pâte de Cauquoin et le fer rouge pour détruire des tumeurs que le bistouri eût enlevées en quelques minutes. Lisfranc lui-même, le Larrey de la chirurgie civile, n'opérait presque plus et ses élèves traduisirent ses dernières pensées dans une épitaphe que l'on peut lire au cimetière de Montparnasse : « Si la chirurgie est brillante quand elle opère, elle l'est encore bien davantage lorsque, sans faire couler le sang, elle obtient la guérison des malades ».

Chez ceux qui avaient connu l'anesthésie générale, le sentiment était le même : « Si nous décidons une opération, disait Denonvilliers à ses élèves, nous signons un arrêt de mort ». Verneuil, qui avait tant opéré, ne voulait plus toucher aux blessés de 1860, qui mouraient de tétanos ou de septicémie. Et Nélaton, désespéré



devant tant d'impuissance, réclamait une statue d'or pour celui qui ferait reculer l'infection.

On se représente difficilement l'état d'âme des chirurgiens de cette époque, leur courage devant la lutte et le devoir, leur résignation héroïque devant une mortalité opératoire effroyable, leur vie faite d'orages et de tristesses. En dehors des cas d'urgence, leurs mains angoissées devaient deux fois trembler avant de prendre le bistouri.

Variant les procédés et l'instrumentation, rénovant la stratégie opératoire, passant tout leur temps auprès des malades, comme le chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, condamné pendant six ans à une vie monastique, ils se brisaient le front contre un ennemi insaisissable et ils en venaient à considérer comme pure folie les opérations dont ils s'étaient enorgueillis. Ils cherchaient à prolonger la vie et, toujours, devant eux, se dressait le spectre de la mort, qui, elle, ne reculait pas.

Nous comprenons tout aujourd'hui, mais, eux, ils ne savaient pas.

Un jour, enfin, le voile de l'ignorance fut déchiré. Une découverte allait révolutionner la chirurgie, ou, pour mieux dire, elle devait créer la chirurgie et le chirurgien d'aujourd'hui.

La méthode qui en découle porte, dans sa limpidité, la marque de son pays d'origine ; elle est née tout entière dans l'humble laboratoire d'un grand Français, Pasteur.



Chimiste de profession, Pasteur avait étudié le phénomène de la fermentation et les maladies parasitaires de certains animaux. Sans raisonner par analogie à la suite d'expérimentations rigoureusement scientifiques, il démontre que les maladies, transmissibles ou contagieuses, et l'infection des plaies rentrant dans ce cadre, étaient dues à des êtres vivants, infiniment petits, qui se trouvaient répandus partout, dans l'air, dans l'eau, sur tous les objets qui nous entourent. Inutile, dès lors, pour expliquer l'infection, d'invoquer un génie mystérieux ou la chimère d'une génération spontanée. Si des accidents apparaissaient, c'est que des micro-organismes avaient été apportés à leur contact ; ils n'étaient pas les compagnons passifs de l'infection ; ils en étaient les agents directs.

Ils fourmillaient dans les hôpitaux, surchargés et sans hygiène, sur les instruments, dans les boîtes où se confondaient la charpie, les cérats et les cataplasmes. Ils fourmillaient aussi sur les mains des chirurgiens. Ceux qui, comme Kœberlé et Lawson Tait, se contentaient d'une propreté courante, avaient des mains relativement propres, ce qui expliquait les quelques succès enregistrés. Mais, dans les grandes villes, ceux qui passaient de la salle d'autopsies à la salle d'opérations, transportaient les germes les plus virulents, au contact de la chair vivante, et les manœuvres opératoires, plus longues depuis l'anesthésie, favorisaient encore les inoculations.

Les expériences de Pasteur attirèrent, dès 1867,

l'attention d'un grand chirurgien d'Edimbourg, Lister. Celui-ci pensa détruire les microbes par des substances chimiques, notamment l'acide phénique; ce fut la période de *l'antisepsie*.

Importée en France par Lucas-Championnière, cette méthode permit de conjurer une grande partie des accidents infectieux et donna aux chirurgiens une sécurité relative.

Dans son discours, prononcé en 1893 dans cet amphithéâtre, à la séance de rentrée de nos Facultés, Ollier rapportait les résultats qu'il avait obtenus :

« Avant 1878, disait-il, je n'avais eu qu'un succès sur 7 résections du genou; c'était une mortalité effrayante de 85%; aussi, dus-je renoncer à cette opération. Avec l'antisepsie, sur les 49 dernières résections que j'ai pratiquées, la mortalité opératoire a été nulle ».

Résultats magnifiques, sans doute; mais avec des opérations plus complexes, celles de la chirurgie abdominale notamment, l'antisepsie se montrait insuffisante.

En 1875, Pasteur allait tracer la voie chirurgicale. « L'agent antiseptique, disait-il, ne détruit pas les agents infectieux d'une façon certaine; de plus, il enlève aux tissus leur pouvoir défensif. Il faut interdire l'arrivée des microbes et il faut laisser intacte l'activité cellulaire. Si j'avais l'honneur d'être chirurgien, ajoutait-il modestement, je ne me servais que d'objets passés à l'autoclave; il est nécessaire de stériliser tout, absolument tout ce qui doit toucher à l'opéré ».

Dans ces quelques lignes se trouve exposée toute la

doctrine de l'*asepsie*. Cette découverte, sensationnelle dans l'histoire de l'humanité, n'était pas, comme l'anesthésie, l'effet d'un heureux hasard ; elle fut le résultat de patientes recherches et la conclusion d'un raisonnement scientifique.

Dans le domaine médical, l'hygiène et la médecine prophylactique furent totalement régénérées et nombre de fléaux de l'humanité reculèrent.

En chirurgie, les résultats furent immédiatement plus tangibles. De toutes parts, les succès opératoires affluèrent, et malgré les discussions passionnées, inhérentes à toute formule nouvelle, tous les chirurgiens se sont ingéniés à perfectionner la méthode, jusque dans ses plus petits détails, et tous, quel que soit le champ de leur activité, ont reconnu l'*asepsie* comme souveraine absolue.

De ce jour, date la vie du chirurgien d'aujourd'hui. Elle offre beaucoup de traits communs avec celle de ses prédécesseurs, mais combien modifiés !

Le tourisme chirurgical, inauguré par Guy de Chauliac, est plus que jamais en honneur ; il est certainement moins pittoresque et je ne sais s'il est aussi profitable au point de vue scientifique.

Nous connaissons la chirurgie de guerre ; depuis A. Paré, tous les chirurgiens y ont joué un rôle important.

Nous ignorons les vicissitudes des barbiers ; mais les

petites railleries, les pointes à notre adresse ne sont pas rares ; elles émanent, en général, de gens bien portants n'ayant jamais eu recours à la chirurgie ; il est vrai qu'elles se transforment en appels désespérés devant la maladie.

Sur le terrain académique et oratoire, la chirurgie reconnaît son infériorité, en perdant son académie royale. Le médecin a repris, de nom tout au moins, la tribune officielle et il alloue aux chirurgiens les fauteuils d'une seule section. Mais les sociétés savantes et les congrès, chaque jour plus nombreux, ne leur laissent pas manquer d'occasion pour exposer leurs idées.

Du XIX<sup>e</sup> siècle, la grande misère chirurgicale n'est plus qu'un souvenir.

Après les triomphes trop bruyants et trop éclatants des débuts de l'asepsie, la chirurgie et le chirurgien se sont apaisés. Depuis quarante ans, l'axe chirurgical a radicalement changé et la chirurgie, plus pondérée, plus assagie, a pris une conscience plus vraie d'elle-même et de ses possibilités.

Sur les tableaux de ce dyptique, le contraste s'établit d'une façon saisissante, au double point de vue professionnel et scientifique.

*Au point de vue professionnel*, le chirurgien vit dans le cadre d'un modernisme merveilleux, simple et compliqué tout à la fois.

Les hôpitaux sont devenus, nous le savons à Lyon, des demeures fastueuses, aux pièces éclairées, visitées par le soleil.

La salle d'opération, d'une pureté intégrale, réalise le temple de l'asepsie.

Le chirurgien y pénètre revêtu d'un masque, de bottes, de vêtements stériles ; chaque jour, à chaque opération, il exécute les rites de sa véritable religion.

Ainsi parée, l'opération garde un caractère de sérénité et de sécurité. Ce n'est plus la course au record ou à l'abîme, le vain étalage d'une maestria dangereuse ; le tempérament chirurgical a vécu. C'est un chemin suivi avec mesure ; il y a des temps classiques ; il y a aussi des détours et des retours, des écueils que le pilote évite par une tactique souple et réfléchie. Le travail de l'intelligence dépasse ici les gestes qui n'en sont que le reflet.

Mais, d'autre part, les conditions nouvelles, qui réagissent la vie actuelle, ne laissent pas de créer, pour le chirurgien, des obligations assujettissantes.

Les opérations se sont multipliées, nécessaires ou facultatives, exigeant plus de temps, plus de discipline attentive, des activités plus nombreuses et spécialisées. Le nombre des opérations d'urgence s'est accru considérablement depuis vingt ans. Tels, la désinfection chirurgicale, le parage des plaies accidentelles, chaque jour plus fréquentes ; tels, les syndromes de ruptures, de perforations ou d'étranglements viscéraux ; telles, les interventions précoces de l'appendicite aiguë.

On n'attend plus le signe indicateur d'une situation grave ; on intervient le plus tôt possible, alors que les lésions n'ont pas encore causé d'irréparables dommages

locaux et généraux. Cette chirurgie opératoire préventive est devenue, avec raison, de plus en plus courante et les existences sauvées dans ces conditions ne se comptent plus. Elle exige de la fermeté dans la décision, en même temps qu'une certaine souplesse de persuasion, non pas auprès d'un malade, toujours docile, mais auprès d'un entourage, souvent ému d'une solution aussi rapidement radicale. Il suffit, pour être écouté, d'en expliquer les raisons d'une façon nette.

Les soins anté et post-opératoires sont plus minutieux et demandent de nombreuses collaborations. Les découvertes modernes ont fait inscrire, dans le matériel chirurgical, l'électricité, l'automobile, le téléphone, en attendant le haut parleur, la T. S. F. et l'avion.

L'importance croissante de la chirurgie dans le domaine social, la valeur attribuée aux bons résultats, les responsabilités de plus en plus lourdes, tout cela a rendu fatigante, rigoureuse et trépidante la vie professionnelle du chirurgien moderne ; les loisirs du recueillement y sont assez rares ; les charmes d'une agréable soirée, les projets de repos, souvent bien mérité, sont maintes fois interrompus par l'appel brusqué, auquel le chirurgien n'a pas le droit de se soustraire. La fantaisie, cette chose charmante dans l'existence d'un Français, lui est à peu près inconnue.

Cette évolution a été soudaine. Et, si l'un de nos prédécesseurs, même les plus immédiats, se trouvait brusquement transporté au milieu de nous, tel l'homme sortant de la caverne, il resterait ébloui devant une



resplendissante clarté. Au souvenir des malheurs, qui endeuillaient et émiettaient son art, il nous ferait connaître notre bonheur.

Cette vie professionnelle résulte d'une *formation scientifique*, toujours basée officiellement sur les directives établies par la Convention, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : anatomie, technique opératoire, clinique chirurgicale.

L'étude de l'Anatomie ne se réduit plus, comme au XVI<sup>e</sup> siècle, à la contemplation des planches de Jean Calcar, où l'artiste se contentait de représenter, et de l'expliquer en quatre leçons, un squelette à l'attitude pathétique ou un écorché qui semble se disséquer lui-même avec désespoir. Ce sont de longues heures, de longues veillées, consacrées à l'étude de tel rapport vasculaire ou nerveux, de telle disposition topographique, d'un intérêt relatif pour l'anatomie descriptive, mais de première importance en anatomie chirurgicale. L'anatomie, pour le chirurgien, c'est la carte pour le voyageur ; sans elle, il s'égaré et tout devient hésitation ou maladresse.

L'opération sur le cadavre ne fait que sanctionner ces données. Elle se propose de discipliner la main, de lui apprendre la méthode, cette clef qui ouvre bien des portes, de lui donner la sobriété, la précision, l'élégance du geste.

Quelques esprits forts, sans doute plus habiles dans ces exercices, contestent l'utilité de cet enseignement ; ils en demandent même la suppression. Leurs argu-



ments se devinent : l'opération cadavérique, affirment-ils un peu à la légère, ne ressemble en rien à l'opération sur le vivant ; pour apprendre à opérer, il faut d'abord opérer sur l'animal, puis, à l'hôpital, voir opérer, aider à opérer, et opérer soi-même.

La dernière partie de ce raisonnement est exacte, bien qu'imparfaite. Quant au début, c'est une erreur, car, seules, les opérations classiques préparent à la chirurgie humaine, pour laquelle l'étendue des connaissances pratiques ne sera jamais trop grande et ne devra, en aucun cas, être considérée comme un luxe inutile.

Sans doute, la valeur d'un opérateur ne se mesure plus au sablier ; mais, lui-même doit se libérer de la partie mécanique de son art. Tel, l'artiste qui s'astreint au solfège et aux gammes, n'oublie pas, pour cela, le sublime de l'harmonie, tel le chirurgien doit, suivant un conseil bien français, vingt fois sur le métier remettre son ouvrage, sans délaisser le but élevé de son art. L'aisance, la patte chirurgicale s'acquièrent ; elles n'ont pas une origine congénitale.

Pendant la guerre, la médecine opératoire classique a sauvé des milliers d'existences, et, dans la pratique civile, tout médecin doit savoir pratiquer une ligature artérielle ou une amputation, qui peuvent être salvatrices. Ces règles chirurgicales, signées Farabeuf, donnent au chirurgien français une tenue enviée et remarquée ; qu'elles soient donc toujours observées et enseignées !

L'importance des études de chirurgie proprement

dite ne saurait être contestée. L'enseignement théorique de la pathologie et de la thérapeutique chirurgicales permet, grâce à sa souplesse, de présenter au débutant une sorte de hiérarchie des maladies. Une condition est essentielle, c'est que, par des démonstrations, par des projections, il soit une leçon de choses. Ainsi compris, il devient complémentaire de l'enseignement clinique, mais ne peut prétendre le remplacer.

Observer des malades, à la façon d'A. Paré, discuter le choix de la meilleure thérapeutique, comme J.-L. Petit et Desault, contrôler les lésions constatées avec les signes cliniques, comme Dupuytren, c'est ce que font, pendant des années, nos internes, recrutés au concours, parmi l'élite des étudiants. Un interne vit avec son patron, ce mot est tout un programme ; il l'assiste dans les opérations, puis, sous son contrôle, il opère lui-même, en allant du simple au complexe ; progressivement, surtout s'il se double d'un prosecteur à la Faculté, il prendra contact avec la vie qui sera la sienne.

Amoindrir, à l'égard de certains pays, cet enseignement, lui aussi d'origine française, pour rendre prépondérante une éducation de laboratoire, c'est une erreur, du reste reconnue par ceux qui avaient voulu en faire l'expérience.

La vie scientifique du chirurgien moderne ne se borne pas là.

Aujourd'hui, le chirurgien français, tout particulièrement, a renoncé au superbe isolement dans lequel

l'avaient enfermé ses préoccupations premières. Il devient un connaisseur averti de la synergie scientifique qui, depuis l'asepsie, et grâce à elle, a fait progresser son art. Sans vouloir en analyser tous les détails, il se doit à lui-même d'en connaître la synthèse et surtout le sens de leur orientation.

La technique chirurgicale, par exemple, n'est pas arrivée, tant s'en faut, à un point mort. Le machinisme chirurgical est impossible à réaliser. On a bien inventé des machines à calculer ; la machine à opérer ne saurait exister ; quel que soit son degré de perfection, elle ne remplacera jamais la main guidée par le cerveau. Mais de nombreuses modifications techniques sont déjà apparues et d'autres surviendront. La technique des centres nerveux, des glandes endocrines, de la tuberculose pulmonaire sont chose nouvelle. Nous avons vu surgir l'éclairage artificiel, les gants de caoutchouc, l'instrumentation motorisée avec l'aspirateur, le bistouri et la scie électriques. Parmi les trop nombreuses modifications instrumentales, seules comptent celles qui correspondent à une idée, et non à un caprice ou à une habitude. Car l'instrumentation doit toujours rester simple : sa surabondance ne fait que masquer l'insuffisance de l'opérateur et l'indigence des moyens dont il dispose.

C'est également du côté technique que s'est manifestée l'influence de la guerre, à laquelle on attribue si souvent de nombreux progrès en chirurgie. Son action a été certaine dans le public, en montrant de près les

possibilités chirurgicales à tous ceux qui, dans un élan généreux, ont entouré nos blessés. Depuis qu'il n'est plus un village qui ne compte plusieurs opérés, l'anesthésie et l'opération sont beaucoup moins redoutées. Mais, sur le terrain purement scientifique, il ne faut pas parler de révolution. Dans l'étude biologique des plaies, l'appareillage des fractures, la technique de l'ostéosynthèse et de la greffe osseuse, les sutures nerveuses, le traitement des plaies de poitrine et de l'abdomen, les chirurgiens, avec une main déjà formée, ont adapté à une situation exceptionnelle des principes solidement établis. Le nombre considérable des cas observés les a renforcés et complétés.

Tous ces progrès d'ordre technique n'ont apporté que des modifications, en somme parcellaires. L'évolution créatrice, qui s'est manifestée en chirurgie depuis l'asepsie, est due à l'interpénétration scientifique, chaque jour de plus en plus profonde.

Avec l'endoscopie, la radioscopie et la radiographie, la radiothérapie et le radium, la physique nous apporte des diagnostics précis et de précieuses méthodes thérapeutiques.

Le chimiste étudie des anesthésiques de moins en moins toxiques. Avec le métabolisme basal, le dosage de l'urée dans le sang, il accroît nos moyens d'investigation humorale et donne à nos diagnostics, comme à nos pronostics, une valeur scientifique rendant notre thérapeutique plus assurée.

Le biologiste, ce terme étant pris dans le sens le plus large, nous apprend, par ses recherches histophysiologiques, la destinée et le rôle d'un greffon osseux ou glandulaire. Il nous indique le pouvoir des sérums et des vaccins, curatifs ou préventifs. Pasteur nous a libéré de l'infection exogène ; le biologiste nous révèle l'infection endogène, origine de complications opératoires inexplicées. Il nous prévient que tout opéré est souvent un malade ou un infecté qui s'ignore.

L'orientation physiologique est la note dominante. Ne faut-il pas savoir qu'une opération, comme la gastro-entérostomie, dont la technique est bien établie, comporte une modification de la physiologie gastrique, qui précise et limite les indications opératoires ?

Ne faut-il pas savoir que le corps thyroïde possède des propriétés primordiales, que condamnent les interventions radicales, effectuées à la légère, par les premiers opérateurs ?

Tout au long de l'œuvre d'Ollier, chirurgie et physiologie, expérimentation et clinique se juxtaposent et se complètent.

N'est-ce pas aussi une grande idée physiologique qui a guidé Jaboulay dans la chirurgie du sympathique ?

Aujourd'hui, la technique chirurgicale est un moyen, non une fin. Sans doute, la recherche expérimentale ne peut être réservée qu'à quelques-uns, aux côtés d'un physiologiste ; mais les résultats et les conclusions doivent être connus de tous. Considérer les organes du corps humain comme des organes cadavériques, sans

fonctions, sans réactions, c'est méconnaître l'extraordinaire harmonie qui règne dans notre organisme et qui ne peut être rompue sans risques ; véritable paradoxe qui conduit à de coupables excès opératoires.

Si le médecin doit *penser physiologiquement*, suivant la forte expression de Raphaël Lépine, le chirurgien, lui aussi, doit *opérer physiologiquement*. Toute opération, en effet, constitue vis-à-vis du sujet lui-même et de l'organe auquel on s'attaque non pas une expérience, au sens propre du mot, mais un raisonnement expérimental, comme le dit justement Cl. Bernard. Certes, l'expérience faite sur l'homme, sans réflexion, sans idée directrice, simplement pour essayer, est condamnable. Ce n'est pas en France que l'on injectera du sang de cadavre, alors que, pour sauver une vie, vingt bras s'offrent d'un élan unanime. Mais, lorsque la vie d'un sujet est en jeu, lorsque toutes les ressources habituelles ont été épuisées, le chirurgien est en droit d'abandonner les sentiers battus. La ligature artérielle d'A. Paré, les résections d'Ollier, les sympathicectomies de Jaboulay, toutes les modifications opératoires, suggérées par la disposition des lésions, sont comparables aux premiers essais de biothérapie ou de thérapeutique tout court. Cette audace réfléchie a été, en chirurgie, comme partout, à l'origine de succès inespérés et de progrès qui semblent tout naturels.

Toutes ces données scientifiques sont adaptées aux malades par le médecin et par le chirurgien, qui jouent le rôle d'unificateurs. En dehors de quelques escar-



mouches d'avant-postes, qui se comprennent assez bien dans les maladies frontière, leur collaboration et leur entente sont complètes. Le médecin apporte, dans son diagnostic finement ciselé, la subtilité de ses méthodes et la sagacité de son esprit. Le chirurgien peut paraître moins précis, parce que plus rapide; il s'attache à l'indication opératoire et entrevoit, dans son examen, la possibilité de ses ressources. Tous deux se complètent pour fixer l'heure H d'une opération et rechercher, dans un commun idéal, les conditions d'une thérapeutique meilleure. Problème délicat, car aujourd'hui, les opérés sont souvent difficiles: la chirurgie, dit-on, a fait tant de progrès. On veut une guérison de plus en plus rapide, de plus en plus parfaite, oubliant que la résistance du moteur humain diminue avec l'âge ou la maladie et ne s'accroît pas chaque jour d'un nombre plus ou moins grand de chevaux ou de cylindres.

C'est au milieu de ces problèmes variés que le chirurgien vit d'une façon intense et toujours active. Les faits ne se présentent pas à lui avec une sécheresse commerciale ou mathématique. Infiniment divers suivant l'incidence de leur assemblage et l'équation personnelle de leur interprétation, leurs révélations sont inattendues. Devant eux, un élégant scepticisme n'est jamais autorisé et le besoin de croire n'a pas à être ranimé, car nous les observons toujours à l'état naissant. C'est là le secret du charme profond de la vie d'un chirurgien; il apprend toujours; il a toujours à apprendre. C'est là aussi le secret des liens qui l'attachent



à ses opérés. Eux aussi sont tout un problème. Combien leur psychologie est variable, devant celui qui va toucher le secret de leur maladie et dont le geste sanglant va chercher à les en délivrer. Leurs décisions ou leurs indécisions, brusquées ou retardées, revêtent un caractère passionnel. Dans le regard de celui qui attend un arrêt et l'accepte, se lit une crainte apeurée qu'il faut s'ingénier à apaiser et une confiance émouvante qu'il faut savoir mériter. Dès lors, d'un côté, c'est l'abandon complet, de l'autre, l'emprise, la possession absolue. A vivre ces moments, le chirurgien acquiert, devant la souffrance humaine, non pas la triple cuirasse d'airain dont on a voulu le ceinturer trop souvent, mais une sensibilité, alliée à la raison, et un sentiment de bonté.

Cette âme, qui lui a été longtemps refusée, elle se voile d'une tristesse infinie s'il reconnaît la vanité de son pouvoir ou, lorsque, sur un être plein de vie, il découvre une petite tumeur ignorée, une ulcération dédaignée, dans lesquelles il lit un arrêt de mort. Il doit la raffermir pour imposer et exécuter une décision cruelle qui doit sauver la vie, ou lorsque dans les insomnies qui suivent si souvent les opérations graves, il se demande avec anxiété s'il va trouver, le lendemain, le signe annonciateur de la victoire ou de la défaite.

Il possède, pour le soutenir, sa conscience et la science, qui, seules, peuvent lui donner des ordres, à l'exclusion de toute autre considération. J'imagine mal l'état d'âme de l'Allemand qui reçoit, pour les

châtrer, un lot de sujets ; il a quelque analogie avec l'exécuteur des hautes œuvres. C'est en toute indépendance que le chirurgien français décide ou rejette son intervention, indépendance toutefois assujettie à l'intérêt du malade et aux conditions scientifiques modernes.

La chirurgie est en perpétuelle évolution, son domaine régresse et progresse tout à la fois. Le progrès, que l'on n'arrête pas en route, interdit toute prophétie à son sujet et ne fait qu'accuser l'imperfection, qui n'est pas près de finir, de notre savoir. La chirurgie existe aujourd'hui, un jour, peut-être, elle disparaîtra. Quelle sera la destinée du chirurgien de demain ? Personne n'oserait une réponse.

Je ne vois pas encore s'éloigner d'elle le traitement des plaies, des hermès, de l'appendicite, des perforations viscérales, des sténoses organiques ou des productions néoplasiques.

Je vois bien certaine chirurgie de la douleur s'évanouir sous une acupuncture ou sous une homœopathie mystérieuses ; certains syndromes endocriniens ou viscéraux reculer devant une thérapeutique médicale plus parfaite.

Je vois et je souhaite la venue d'un vaccin ou d'un sérum, d'un agent quelconque, physique ou chimique, délivrant l'humanité du cancer, que le chirurgien n'abat que par devoir.

Je vois de nombreux rêves, envolés sans retour ; je vois encore de magnifiques espaces où la pensée d'un

biologiste peut s'ébattre, mais où celle d'un chirurgien n'a pas le droit de s'endormir. Car, à rester sur les sommets, il risque de perdre de vue ce qui se passe à ses pieds.

Certes, il est agréable de se lancer sur la route des faciles illusions, et, par-dessus le toit des réalités, de contempler un ciel toujours pur. Mais, depuis que le monde est monde, celui qui souffre appelle ; il lui faut une réponse.

Soldat de la vie, dans sa lutte contre la maladie et la mort, le chirurgien français est aussi un artiste de l'action. Il veut savoir pour agir : il doit agir pour servir. C'est sa vie. Oui ; c'est bien l'idéal de sa vie tout entière.

# RAPPORT ANNUEL

## 1933 - 1934

PAR

M. JEAN DUFAY

*Directeur de l'Observatoire de Saint-Genis Laval*

MONSIEUR LE RECTEUR,  
MESDAMES, MESSIEURS,

Le rapport annuel a fourni jusqu'ici l'occasion de constater justement l'activité toujours croissante de l'Université de Lyon. Cette année, des circonstances défavorables ont rendu ses efforts plus pénibles et ses progrès plus incertains. Je tâcherai de vous montrer comment elle est parvenue à maintenir son prestige encore intact, en travaillant toute entière et de toutes ses forces à sa grande œuvre d'éducation, de recherche et de progrès intellectuel.

Je désire, au préalable, saluer la mémoire de ceux qui nous ont quittés.

Le Conseil de l'Université a été doublement endeuillé.

En la personne de M. Henry Bertrand, il a perdu l'un des plus assidus de ses conseillers non universitaires. M. Bertrand s'était déjà intéressé à la Société des Amis de l'Université lorsqu'il fut appelé, en 1931, à succéder au Conseil à M. Edmond Gillet. Sa présence y témoignait des liens qui nous unissent aux industries locales. Mais elle n'avait pas qu'une valeur symbolique et la grande expérience pratique de M. Henry Bertrand rendait ses avis toujours précieux et toujours écoutés.

Membre honoraire du Conseil de l'Université, doyen honoraire de la Faculté des Lettres. M. Ehrard était un germaniste de grande valeur, connu des deux côtés du Rhin par ses ouvrages sur la littérature dramatique allemande. Professeur entièrement dévoué à ses étudiants, M. Erhard a consacré sept années qui furent particulièrement fécondes à l'administration de la Faculté des Lettres. Par sa droiture et son esprit conciliant, il avait acquis la sympathie de tous ses collègues. Sa mort inattendue a provoqué parmi eux une douloureuse émotion.

Cette même Faculté a encore été éprouvée par la mort d'un de ses professeurs honoraires, M. Mariéjol, historien éminent, fameux par ses travaux sur l'Espagne et sa collaboration à l'Histoire de France de Lavisse. Après avoir enseigné pendant trente-deux ans l'histoire moderne et contemporaine à la Faculté des Lettres, M. Mariéjol a laissé à ses étudiants le souvenir d'un maître érudit, à tous ses lecteurs, celui d'un écrivain élégant et spirituel.

La Faculté de Médecine a eu aussi la tristesse de perdre deux de ses anciens maîtres, M. Maurice Doyon l'avait quittée l'année dernière, atteint par la limite d'âge. L'éminent physiologiste, dont M. Morel rappelait il y a un an les rares mérites, n'aura survécu que quelques mois à sa mise à la retraite.

Toute la carrière universitaire de Paul Cazeneuve s'est déroulée à la Faculté de Médecine de Lyon, où il fut d'abord chef de laboratoire puis agrégé avant d'occuper la chaire de chimie organique. Professeur exceptionnellement brillant, esprit inventif et ingénieux, il a réalisé une œuvre scientifique des plus solides. Plus tard, il fut au Parlement le défenseur fidèle des intérêts de la science et l'on ne saurait énumérer toutes les initiatives bienfaitantes qu'il prit en faveur de l'enseignement et des œuvres d'assistance pendant sa longue présidence du Conseil général du Rhône. Membre assidu de l'Académie de Médecine, entouré de la sympathie de tous, il est parti, chargé d'années, en pleine activité cérébrale.

Si nous jetons un regard d'ensemble sur la *vie intérieure de l'Université*, nous constatons d'abord que le nombre total des étudiants a atteint 5.500 au lieu de 5.300 l'année précédente. Cette progression continue est d'autant plus remarquable que les Facultés commencent à recevoir des jeunes gens nés pendant la guerre, à une époque de faible natalité. Elle montre que les difficultés économiques persistantes ne par-

viennent pas à détourner les jeunes gens des études supérieures.

Par contre, ces difficultés doivent être au moins en partie responsables de la diminution du nombre des étudiants étrangers qui commença l'année dernière, mais s'est heureusement ralentie cette année.

Parmi les donations faites à l'Université, nous retiendrons particulièrement le geste du généreux anonyme qui, depuis cinq ans, remet chaque année à M. le Recteur une somme de cinq mille francs pour les recherches de physiologie et de biologie. A cette somme, il a joint cette année un don de vingt mille francs à répartir entre la Faculté des Sciences et la Faculté de Médecine. Ce bienfaiteur éclairé, qui fait pleine confiance à nos savants, a choisi la manière la plus élevée et la plus efficace de servir la recherche.

D'autre part, trois bourses de quatre mille francs, dues encore à la générosité de notre grand ami M. Albert Blum, ont été attribuées à des maîtres de l'Université pour leurs recherches personnelles.

Nous allons maintenant passer en revue les principaux événements qui ont marqué la vie intérieure de chacun des organismes de l'Université : Conseil, Facultés, Observatoire, Bibliothèque.

Les représentants des Facultés au *Conseil de l'Université* ont été tous réélus par leurs collègues, à l'exception de M. Thovert, qui, pour des raisons de santé, a



désiré ne pas voir renouveler son mandat. Le Conseil l'a vu s'éloigner avec regret et la Faculté des Sciences a désigné pour le remplacer M. Dulac.

Le départ récent de M. Pauphilet laisse une place vacante parmi les délégués de la Faculté des Lettres.

Les membres non universitaires du Conseil : MM. Edouard Herriot, Ennemond Morel et François Férier ont été réélus à l'unanimité, tandis que M. Paul Gillet, Président de la Société des Amis de l'Université, était appelé à remplacer M. Bertrand.

A la *Faculté de Droit*, nous avons le regret d'enregistrer la suppression de la chaire de *Droit international public*, dont le dernier titulaire fut M. Paul Pic. « Cette mesure est d'autant plus grave, dit M. le Doyen Josserand, qu'elle atteint une Faculté qui a dirigé résolument son activité du côté des relations internationales et du Droit comparé. Il est à souhaiter qu'elle soit limitée à une période aussi courte que possible et que nos enseignements reprennent bientôt leur plénitude accoutumée ».

Par ailleurs, une des deux chaires de Droit romain a été transformée en chaire de *Législation et économie industrielles et rurales*. Elle a été confiée à M. François Perroux, agrégé dans la section économique.

Peu d'autres changements sont à noter dans le personnel enseignant. M. André Brun, directeur de conférences, bien que nommé chargé de cours à Grenoble, veut bien continuer sa collaboration à la Faculté de

Lyon. Mais M. Montlezun a dû abandonner l'enseignement du Droit financier qu'il assurait depuis bien des années avec autant de compétence que de succès. Il a été remplacé par M. Rampon, Inspecteur de l'Enregistrement.

A la suite du départ de la Faculté des Lettres, l'*Institut de Droit comparé* a pu être installé d'une manière plus vaste et plus méthodique par M. Edouard Lambert. Sa bibliothèque de Droit anglo-saxon est actuellement une des plus riches et des mieux tenues à jour qui soient en Europe.

A la *Faculté de Médecine*, la limite d'âge a atteint les professeurs Adrien Pic et René Condamin, dont l'activité professionnelle continue et nous interdit une analyse prématurée de leur œuvre. Saluons cependant avec respect leur laborieux passé et rappelons notamment avec quelle scrupuleuse conscience le professeur Pic n'a cessé de diriger les services successifs auxquels il a été appelé.

M. Pic a été remplacé dans sa chaire de *Clinique médicale* par M. Savy dont la chaire de *Thérapeutique* a été supprimée en exécution des décrets-lois d'économie. L'enseignement de la thérapeutique reste assuré néanmoins grâce à M. Cade qui a bien voulu le joindre à l'enseignement de sa chaire de pathologie générale.

A la suite du départ de M. Leriche, la chaire de *Pathologie externe* a aussi été supprimée, et cette mesure

regrettable prive la Faculté de tout enseignement théorique de la chirurgie.

Les décrets-lois ont supprimé encore deux places d'agrégés; l'une, de physiologie, était vacante par suite du départ pour Marseille de M. Malméjac; l'autre, de médecine légale, interrompt d'une manière regrettable les fonctions de M. Mazel, qui demeure à la Faculté comme chef de travaux.

Enfin, M. Abrial, conservateur des collections botaniques, a été mis à la retraite par suppression d'emploi ainsi que trois garçons de laboratoire.

MM. Santy, Rhenter et Joseph Chalier ont été prolongés pour trois ans dans leurs fonctions d'agrégés, tandis que M. Chambon était prolongé sans limite de temps.

M. le Doyen Jean Lépine a été appelé à siéger à nouveau au Conseil supérieur de l'Instruction Publique (parmi les membres choisis par M. le Ministre de l'Education Nationale), et il a été nommé à la Section permanente de ce Conseil.

Par ailleurs, l'événement le plus marquant dans la vie de la Faculté a été l'installation des services de clinique dans le nouvel hôpital de Grange-Blanche. Elle a profité tout à la fois aux malades et à l'enseignement. Dès à présent la journée de travail des étudiants s'organise toute entière dans le nouveau quartier et le restaurant installé à la Faculté connaît un succès dépassant toutes les prévisions.

Les bienfaiteurs ordinaires de la Faculté de Médecine

et de Pharmacie ont continué leurs subventions à la section pharmaceutique ; citons la Caisse d'Épargne de la Croix-Rousse, l'Office National Pharmaceutique, la Nationale Réglementation. L'initiative privée a déjà réuni des sommes importantes pour la création, toujours réclamée, d'une place d'agrégé de pharmacie. Le Comité de la Semaine de l'Enfance a contribué aussi au développement du laboratoire de clinique infantile. Enfin, trois bourses David Weill ont été attribuées à deux agrégés et un chef de travaux.

A la *Faculté des Sciences*, M. Auméras, Maître de conférences de Chimie-Physique, et M. Fromageot, Maître de conférences de Chimie biologique, ont été nommés professeurs sans chaire, sur la proposition unanime du Conseil de Faculté. Le Docteur Bonnet, chef des travaux de zoologie, a été nommé Maître de Conférences adjoint.

D'autre part, M. Mascart, en congé de maladie depuis plusieurs années et déjà remplacé à la direction de l'Observatoire, a été admis à la retraite. La chaire d'astronomie physique, dont il fut le dernier titulaire a été supprimée. Cette suppression est particulièrement regrettable dans une Université qui possède un observatoire actif et bien installé, hors de la ville. Mais, provisoirement, l'enseignement de l'Astronomie reste assuré par le directeur de l'Observatoire.

Le poste de chef de travaux de Minéralogie a aussi été supprimé ainsi que deux emplois de garçons de laboratoire. « Pour le personnel subalterne, écrit M. le

Doyen Grignard, nous voici presque ramenés à la situation existant en 1894, avant la création du P. C. N., alors que la Faculté ne comptait guère que le tiers des étudiants qu'elle possède actuellement ». Ces suppressions se produisent au moment où la Faculté des Sciences vient d'agrandir considérablement ses services, dont la superficie a été plus que doublée. « C'est évidemment, conclut M. Grignard, à un renforcement du personnel qu'il eût fallu songer ».

La plupart des services de la Faculté disposent, en effet, dès maintenant, de laboratoires plus vastes et mieux aménagés dans les nouveaux locaux. Les travaux de réfection poursuivis toute l'année dans ceux-ci permettent d'en prévoir l'utilisation totale à la rentrée de 1935.

Un nouveau bâtiment vient d'être élevé en quelques mois dans le terrain des Oblats. Les services de physique, qui ont trop longtemps souffert du manque de place, pourront y développer leurs travaux de recherche, à condition de pouvoir recruter le personnel nécessaire et de recevoir les crédits indispensables.

Nous devons signaler la création d'un nouveau certificat d'études supérieures de *Probabilités et de mathématiques financières*, qui se rattache étroitement à l'enseignement scientifique de l'Institut des Sciences financières et d'Assurances. Etant donné le niveau de cet enseignement, il est logique que les étudiants d'actuariat puissent obtenir ainsi un certificat valable pour la licence ès sciences.

Enfin l'enseignement du certificat d'études physiques, chimiques et biologiques sera donné dès la rentrée, conformément aux nouveaux programmes. Il s'agit de l'ancien P. C. N. transformé en P. C. B., pour répondre au vœu des Facultés de Médecine, qui tend à placer, dès le début, les étudiants dans un état d'esprit scientifique mieux adapté à leurs futures études médicales.

D'importants changements se sont produits dans le personnel de la *Faculté des Lettres*. M. Thomas, professeur de langue et littérature anglaise, et M. Zimmermann, chargé de cours de géographie générale, ont été admis à la retraite. Par sa connaissance approfondie de l'anglais ancien et moderne et par sa haute conscience professionnelle, M. Thomas a rendu aux étudiants d'inappréciables services.

Professeur original, spécialiste des questions de géographie économique et coloniale, M. Zimmermann tenait une place considérable à l'Institut d'Histoire et de Géographie. Il a été remplacé par M. Gibert, Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille et ancien élève de celle de Lyon.

En fin d'année, M. Humbert, Maître de conférences, a été nommé professeur à la Faculté des Lettres de Lille, emportant d'unanimes regrets, et M. Pauphilet a été nommé Maître de conférences à la Sorbonne. Brillant romaniste, conférencier remarquable, que, chaque année, l'Université de Prague était heureuse de nous dérober pendant plusieurs semaines, M. Pau-



philet trouve, dans sa nomination à la Sorbonne, le couronnement logique d'une carrière au cours de laquelle il s'est montré non seulement un professeur séduisant, mais un véritable semeur d'idées.

Deux enseignements d'un caractère particulièrement scientifique, le sanscrit et l'égyptologie, vacants depuis plusieurs années, ont été enfin rétablis. Deux jeunes maîtres de conférences, MM. Minard et Alliot en ont été chargés et les études philologiques et historiques se sont trouvées du même coup sérieusement renforcées.

La Faculté est installée depuis le mois d'octobre 1933 dans ses nouveaux locaux de la rue Pasteur. Les étudiants y ont trouvé les salles de conférences spacieuses qui leur manquaient auparavant, des bibliothèques pourvues des livres essentiels où ils peuvent travailler à l'aise, les laboratoires et les musées qui accompagnent nécessairement une Faculté des Lettres désireuse de se renouveler. Grâce aux jardins et aux cours sur lesquels donnent les façades de la nouvelle Faculté, ils y ont trouvé enfin de l'air, de la lumière, de la verdure.

La Faculté des Lettres s'est enrichie cette année d'une magnifique donation, celle de la bibliothèque bien connue de M. Salomon Reinach, offerte par M. Morgoulieff et ses sœurs en mémoire de Mme Salomon Reinach, née Morgoulieff. Installée dans les salles de l'ancienne Faculté, laissées vacantes par le départ de l'Institut de Géographie, elle comprend environ 14.000 volumes, appartenant pour la plupart à l'histoire de



l'art antique, mais dont bon nombre concerne aussi l'art du Moyen Age et des temps modernes. Son établissement, à la suite du Musée des moulages de l'Antiquité grecque et romaine, a permis de constituer un centre de documentation unique en France, qui sera ouvert non seulement aux professeurs et étudiants de la Faculté des Lettres, mais à tous les chercheurs français et étrangers qui voudront y travailler.

M. Mariéjol a légué aussi à la Faculté, à laquelle il était resté attaché de cœur, sa belle bibliothèque, particulièrement riche en ouvrages sur l'histoire du xv<sup>e</sup> siècle.

A l'*Observatoire de l'Université*, les décrets-lois ont empêché de pourvoir à un poste vacant d'astronome-adjoint. Cette suppression fait partie d'un plan arrêté pour l'ensemble des Observatoires de province et il n'a pas été décidé qu'elle devait porter définitivement sur l'Observatoire de Lyon. Il est à souhaiter que celui-ci puisse obtenir bientôt le collaborateur scientifique dont il a besoin.

Parfaitement situé sur les hauteurs de Saint-Genis Laval, mais pourvu d'un matériel antique et de crédits restreints, l'Observatoire perfectionne son outillage scientifique. La collaboration des services de physique de la Faculté des Sciences lui a déjà permis de tirer un meilleur parti du matériel existant. Mais un effort important reste à accomplir si l'on veut permettre à cet

établissement de participer d'une manière plus efficace au prodigieux développement de l'astrophysique contemporaine.

D'importants travaux ont pu être effectués dans ses bâtiments grâce au concours de l'Université et de la Ville de Lyon.

A la *Bibliothèque universitaire*, M. Guinard, nommé bibliothécaire en chef de l'Université de Rennes, a été remplacé par Mlle Laurent, puis Mlle Jean.

Sous l'active direction de Mme Messonnier, les collections se sont enrichies cette année de 2.872 volumes nouveaux, de 6.649 thèses ou publications académiques. L'effectif total des volumes se trouve ainsi porté à 201.072 ; celui des thèses à 230.743.

Mais la diminution des ressources budgétaires a conduit à restreindre les dépenses. Si l'on a pu tenir à jour les grandes collections et acquérir les ouvrages les plus strictement indispensables, il a fallu renoncer à souscrire à de nouveaux périodiques dont l'utilité était pourtant reconnue.

Les *Œuvres en faveur des étudiants* ont continué à se développer avec succès. L'agrandissement achevé cette année de la Maison des étudiants — Maison Jacques Cavalier — permet d'accueillir tous les ans 80 étudiants de plus dans des chambres lumineuses et charmantes, pourvues du confort moderne. Une salle de travail spacieuse, une nouvelle salle à manger pour les petits déjeuners ont aussi été aménagées pour eux.

La Maison des Etudiantes de la rue Rachais a mené à bien l'heureuse transformation de sa grande salle de lectures et de fêtes, devenue aujourd'hui confortable et élégante.

A la fin de cet aperçu de la *Vie intérieure de l'Université*, il m'est agréable de féliciter ensemble ceux de ses maîtres à qui des distinctions particulières furent accordées au cours de l'année.

Le professeur Voron et le docteur Garin, de la Faculté de Médecine, le professeur Courant de la Faculté des Lettres, dont le dévouement aux œuvres franco-chinoises est bien connu, ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur, tandis que les professeurs Nové-Josserand et Piéry, de la Faculté de Médecine, étaient promus au grade d'officier.

L'Université tout entière a applaudi à la promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur de son chef, M. le Recteur André Lirondelle, dont l'activité multiple et toujours jeune, dont l'inlassable dévouement à l'enseignement supérieur lui ont acquis la reconnaissance et la respectueuse sympathie de tout le corps enseignant.

Au même moment, M. le Doyen Victor Grignard était élevé au grade de Commandeur de la Légion d'honneur. Après le prix Nobel de chimie, cette haute dignité récompense justement le grand savant dont les travaux sont devenus immédiatement classiques en même temps que l'administrateur avisé et le maître si

bienveillant dont nous sommes fiers et que nous entourons tous d'une respectueuse affection.

Enfin, l'Académie des Sciences morales et politiques a décerné le prix Chevalier à M. Paul Roubier, professeur à la Faculté de Droit, pour son important ouvrage intitulé *les Conflits des lois dans le temps*.

Il nous reste à examiner le chapitre des *Relations extérieures de l'Université*, particulièrement actives et fécondes au cours de l'année écoulée.

L'Université de Lyon a reçu la visite de nombreux professeurs et savants étrangers. A la dernière séance de rentrée, les insignes de docteur *honoris causa* furent remis à Sir Robert Sangster Rait, vice-chancelier de l'Université de Glasgow, à M. Brown Scott, professeur de Droit à Washington et à M. Peritch, professeur de Droit à l'Université de Belgrade. M. Peritch parla devant un nombreux auditoire de l'œuvre de codification yougoslave. Plus tard, M. Naojaro Sugyama, à qui le doctorat *honoris causa* fut également conféré, donna une conférence sur *l'Influence du Droit civil français sur le Droit civil japonais*.

L'Université a eu, d'autre part, l'honneur de recevoir deux professeurs belges d'échange, M. Brouha, de Liège, qui fit, à la Faculté de Médecine, des leçons particulièrement appréciées, et M. Mayence, de Louvain, dont les conférences à la fois brillantes et solides sur les ruines de Baalbeck et d'Apamée conquièrent à la fois le grand public et les étudiants de la Faculté des Lettres.

La Faculté de Droit a encore entendu une brillante conférence de M. Dragomiresco, professeur à l'Université de Jassy, et la Faculté des Lettres une conférence d'une densité prodigieuse sur le régionalisme polonais de M. Halecki à qui vient d'être conféré le doctorat *honoris causa*.

A la liste de ces savants étrangers, nous avons plaisir à joindre le nom d'un éminent conférencier français, M. Bernard Fay, professeur au Collège de France, chargé de missions de la Fondation James Hyde, à qui l'on doit tant d'ouvrages et d'études appréciés sur l'histoire moderne des Etats-Unis. Sous les auspices de l'Institut des Sciences sociales et des Relations internationales de l'Université, M. Fay a bien voulu nous parler, avec son habituel talent, de la *Grande Crise économique et morale aux Etats-Unis (1929-1933)*.

Si les échanges de professeurs et les visites de savants étrangers sont aujourd'hui assez fréquentes, il n'en est pas encore de même des visites d'étudiants ou d'anciens étudiants. Aussi, les anciens élèves de la section scientifique et technique de l'*Institut Ernest Denis*, de Prague, furent-ils particulièrement les bienvenus, lors de leur passage à Lyon. Après avoir visité nos laboratoires, ils furent reçus à l'Université. Répondant aux paroles d'accueil de M. le Recteur, le professeur Quadrât, chef de la délégation tchèque, remercia l'Université au nom de ses compatriotes.

L'Université de Lyon a été représentée à plusieurs congrès, a pris part à diverses manifestations intellec-

tuelles, en France et à l'étranger. Ses professeurs ont accompli nombre de missions, parfois lointaines, soit à titre de voyages d'études, soit pour donner des conférences demandées par des Universités étrangères.

A Lyon même, le jeune *Institut des Sciences sociales et des Relations internationales*, dirigé par M. Edouard Lambert, a pris une part active au *Congrès international des Villes et Pouvoirs locaux*, qui s'est réuni au mois de juillet. A Lille, la Faculté des Sciences a été représentée par M. Mermet à l'inauguration de l'Institut de Mécanique des Fluides ; à Londres, par le Docteur Mayet au *Congrès international des Sciences anthropologiques et ethnologiques*. M. Allix a été délégué par l'Université pour la représenter à Varsovie au *Congrès de Géographie*. Enfin, parmi les nombreux congrès où fut représentée la Faculté de Médecine citons ceux de *Dermatologie*, des *Aliénistes et Neurologistes*, de l'*Association internationale de Pédiatrie préventive*, de l'*Alliance d'hygiène sociale*.

Les jurys d'Orient pour le Droit ont compris Mlle Basdevant qui siégea au Caire, et M. Jacques Lambert, qui présida à Beyrouth, où M. Auméras, professeur à la Faculté des Sciences, présidait de son côté les examens de sortie de l'Ecole française d'ingénieurs.

Au Portugal, M. Gonnard, choisi comme orateur et hôte d'honneur pour l'inauguration du *Centre français d'études économiques* de Lisbonne, donna des conférences à Lisbonne et à Coïmbre. Il fut fait, en cette occasion, docteur *honoris causa* de l'Université tech-



nique de Lisbonne et officier de l'ordre portugais de Saint-Jacques de l'Épée.

A Madrid, des conférences furent faites par M. Philip et par M. Mouriquand, invité à parler de ses travaux par l'École nationale d'Hygiène.

En Italie, M. le Doyen Lépine et M. Paupert-Raveau ont été invités à faire des leçons par la fondation Tomarkin.

En Grande-Bretagne, le doctorat *honoris causa* de l'Université de Glasgow fut conféré à M. Leriche.

En Tchécoslovaquie, M. Pauphilet a fait une nouvelle série de conférences. M. Edouard Lambert a reçu les insignes de docteur *honoris causa* de l'Université Charles et a donné des conférences à Prague, puis à Vienne.

M. Philip a donné lui aussi des conférences en Autriche, tandis que M. François Perroux, titulaire d'une bourse Rockefeller, séjournait huit mois à Vienne puis à Berlin.

M. Garraud a participé à un voyage d'études en Allemagne et M. Jean Appleton a fait une conférence à Hambourg. M. Jacques Lambert, plusieurs conférences à Bruxelles. Enfin, M. Paul Courmont a accompli une mission en Pologne et en Russie.

Mais, au point de vue des relations internationales, le grand événement de l'année fut la commémoration du quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier. Notre Université était brillamment représentée aux émouvantes manifestations qui



se sont déroulées au mois d'août de Gaspé à Montréal. M. le Doyen Josserand a pris part, en qualité de rapporteur, de délégué de l'Université de Lyon et de représentant de M. le Ministre de l'Education Nationale, aux journées du Code civil français, à Montréal. Il y a reçu solennellement les insignes de docteur *honoris causa*.

Une très importante délégation de la Faculté de Médecine, comprenant MM. Bérard, Arloing, Villard, Cade, Garin et Cotte, prenait part en même temps au Congrès français de Médecine qui s'y réunissait au Congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

## CONCLUSIONS

Ces diverses manifestations internationales n'ont pu qu'accroître encore le prestige extérieur de notre Université. L'empressement que les professeurs étrangers mettent à répondre à son appel, le nombre des invitations que nos maîtres reçoivent de la part des universités étrangères montrent bien en quelle estime est tenue, hors de nos frontières, l'Université de Lyon. Ces échanges de personnes, qui amènent des échanges d'idées, contribuent largement aux progrès des diverses disciplines littéraires ou scientifiques. Et répandre ainsi la culture française, n'est-ce pas pratiquer la meilleure des propagandes nationales ?

Mais le prestige extérieur de notre Université est dû, en dernière analyse, aux travaux de ses chercheurs, à la qualité et au nombre de ses maîtres. Si vous voulez me permettre cette comparaison astronomique, je dirai que le rayonnement d'une Université, comme celui d'une étoile, est une conséquence nécessaire de son activité interne. Tout ralentissement de cette activité doit diminuer tôt ou tard le rayonnement extérieur.

De cette vie interne de l'Université, je n'ai pu vous donner qu'un aperçu très incomplet. Pour pouvoir en évaluer la richesse, il faudrait analyser tous les travaux qu'elle a produits, il faudrait pénétrer dans chaque bibliothèque, dans chaque laboratoire, se pencher sur chaque table de travail ou d'expériences. Du moins avons-nous vu comment l'Université a été affectée cette année par des suppressions de chaires et d'emplois subalternes.

Moins visible, mais plus grave encore que ces suppressions, la réduction progressive des crédits matériels entrave la recherche scientifique et a mis certains établissements dans une situation qui fut par instants dramatique. Des budgets en faux équilibre ont été heureusement rajustés après coup à l'aide de subventions extraordinaires. « Il n'en reste pas moins, dit M. le Doyen Grignard, que l'incertitude et la déficience de notre situation financière paralysent l'évolution qui doit être la raison d'être de l'enseignement supérieur et s'opposent à tout projet de quelque envergure ».

Il faut bien répéter, en effet, que les découvertes

scientifiques exigent aujourd'hui autre chose que des intelligences d'élite : un matériel perfectionné et souvent coûteux est à la base de presque toutes les recherches.

Il faut bien répéter aussi que, sous le rapport du matériel, notre enseignement supérieur n'a jamais pu rivaliser avec celui des autres grandes nations.

Dès la rentrée de 1931, M. Doucet, dans un rapport remarquable, prévoyait déjà les difficultés à venir et M. Morel vous rappelait l'année dernière l'essentiel de ses paroles. Souffrez que je les cite à nouveau textuellement.

A l'annonce de « je ne sais quelle pénitence », devant succéder, pour tous les corps de l'Etat, aux années faciles, aux années d'abondance d'après guerre, M. Doucet disait :

« Je ne sais si ces quinze dernières années ont été pour quelques-uns de nos contemporains une période d'aisance et de grands projets, mais ce n'a, certes, pas été le cas pour nos Universités, dont le recrutement, dont le travail, dont l'effort de laboratoire et de publication a été durement atteint par une crise permanente ». Et il ajoutait :

« Ce serait nous enlever tout espoir de relèvement que d'amputer les ressources déjà trop maigres de nos Universités. Ce serait au surplus un mauvais calcul ».

Trois ans ont passé depuis lors, et l'Université, qui a connu de pénibles sacrifices, a le devoir de faire connaître aujourd'hui son inquiétude.

La culture littéraire, la recherche scientifique ne sont pas de ces luxes superflus dont les nations peuvent se parer dans les années prospères pour les abandonner dans les périodes d'épreuve. Plus que jamais elles sont alors nécessaires aux peuples qui veulent vivre, sans renoncer au progrès matériel ni au progrès moral.

La République aura toujours besoin de savants.

# I. STATISTIQUE GENERALE (1933-1934)

UNIVERSITÉ DE LYON	Nombre des Etudiants ayant fait acte de scolarité	RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS								
		1° PAR ACTES DE SCOLARITÉ			2° PAR NATIONALITÉS				3° PAR SEXE	
		A Étudiants inscrits	B Étudiants Immatriculés	C Étudiants ayant subi examen en vertu d'inscriptions non périmées	Français		Étrangers		Hommes	Femmes
					H	F	H	F		
Faculté de Droit. . . . .	1403	1053	84	266	1063	217	119	4	1182	221
— de Médecine et de Pharmacie	1953	1141	302	510	1448	346	142	17	1590	363
— des Sciences. . . . .	1060	432	601	27	829	127	97	7	926	134
— des Lettres. . . . .	943	354	572	17	420	444	49	30	469	474
		2980	1559	820	3760	1134	407	58	4167	4192
					4.894		465			
NOMBRE TOTAL DES ÉTUDIANTS . . .	5.359	5.359			5.359				5.359	

## II. STATISTIQUE DES ETUDIANTS ETRANGERS (1933-1934)

Le nombre des étudiants étrangers a été cette année de 465  
se répartissant de la manière suivante entre les quatre Facultés

PAYS D'ORIGINE	Faculté de Droit	Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie	Faculté des Sciences	Faculté des Lettres	TOTAL
<b>Europe</b>					
Albanie . . . . .	1	4	4	1	10
Allemagne . . . . .	7	5	1	11	24
Autriche . . . . .					
Belgique . . . . .			2		2
Bulgarie . . . . .		17		2	19
Espagne . . . . .					
Estonie . . . . .					
Grèce . . . . .	1	4	2	4	11
Hongrie . . . . .					
Italie . . . . .				2	2
Lettonie . . . . .	1			1	2
Lithuanie . . . . .	1	2			3
Luxembourg . . . . .		3			3
Norvège . . . . .		1			1
Pays-Bas . . . . .					
Pologne . . . . .	1	16	11	5	33
Portugal . . . . .					
Roumanie . . . . .			5		5
Royaume-Uni (Ang. Ecos.) . . . . .		12			12
Russie . . . . .		5	6	6	17
Suède . . . . .		3			3
Suisse . . . . .	1		2	6	9
Tchécoslovaquie . . . . .				1	1
Yougoslavie . . . . .	1	6	3	4	14
<b>Afrique</b>					
Egypte . . . . .	3	21	16	1	40
Maurice (Ile) . . . . .		1	1		2
Tunisie . . . . .	77	2	1		80
<b>Asie</b>					
Afganistan . . . . .		1			1
Arménie . . . . .		2			2
Chine . . . . .	19	9	32	15	75
Indes anglaises . . . . .				1	1
Indo- { Annam . . . . .		1			1
{ Cochinchine . . . . .	1	3		4	8
Chine { Siam . . . . .		1		1	2
{ Tonkin . . . . .		1			1
Irak (Mésopotamie) . . . . .					
Japon . . . . .					
République Libanaise . . . . .	7	2			9
État de Syrie . . . . .	1	2			3
Palestine . . . . .		3	6		9
Perse . . . . .	1	22	6	1	30
Turquie . . . . .		1	6	2	9
<b>Amérique</b>					
Brésil . . . . .		1			1
Colombie . . . . .		3			3
Etats-Unis . . . . .		5		7	12
Costa-Rica . . . . .					
Pérou . . . . .					
<b>TOTAUX.</b>	<b>123</b>	<b>159</b>	<b>104</b>	<b>79</b>	<b>465</b>

# ANNÉE 1934

---

## TOME VII

---

### TABLE DES MATIÈRES

---

ALLOCATION de M. le Recteur A. LIRON-DELLE :	
Réception de M. Naojiro Sugiyama. . .	II, 90
Séance de rentrée de l'Université (1934-1935) . . . . .	V, 392
BEAUVÉRIE (J.), Léon Guignard à Lyon. . .	I, 69
BERTOYE (P.), Organisations hospitalières et sociales en faveur de l'enfance. . . . .	III, 279
CARRÉ (J.-M.), Souvenirs d'Égypte. . . .	IV, 291
DELAFARGE (D.), Victor de Laprade, d'après deux ouvrages récents . . . . .	IV, 343
HAŁECKI (O.), Réponse à la présentation des titres, par M. A. Kleinclausz. . . . .	V, 402
JOSSE RAND (L.), Présentation des titres de M. Naojiro Sugiyama . . . . .	II, 93
KLEINCLAUSZ (A.), Présentation des titres de M. Oskar Halecki . . . . .	V, 397
LAMBERT (E.), Une fuite dans les institutions de paix ( <i>fin</i> ) . . . . .	I, 21
LATARJET (R.), Sur la sensibilité spectrale des cathodes photo-électriques à oxyde de césium. . . . .	II, 179



LÉVY-SCHNEIDER (L.), Notes sur le caractère de Napoléon I <sup>er</sup> et sur l'armée napoléonienne. . . . .	I, 5
PATEL (M.), la Vie du Chirurgien français; autrefois, aujourd'hui . . . . .	V, 405
PÉRITCH (J.), l'Unification législative en Yougoslavie . . . . .	III, 209
PERROUD (F.), la Petite Entente et la Crise européenne. . . . .	II, 147
PERROUX (F.), l'Indépendance de l'Autriche. . . . .	III, 245
PORTIER (L.), Un poète italien d'aujourd'hui, Diego Valeri . . . . .	I, 77
SUGIYAMA (N.), Réponse à l'allocution de M. le Recteur Lirondelle et la présentation des titres par M. Josserand. . . . .	II, 99
SUGIYAMA (N.), L'Influence du droit civil français sur le droit civil japonais. . . . .	II, 103

### BIBLIOGRAPHIE

KLEINCLAUSZ (A.), Charlemagne par R. Doucet. . . . .	IV, 383
--	---------

### CHRONIQUE

RAPPORT ANNUEL (Année scolaire 1933-1934) par M. Jean Dufay . . . . .	V, 449
---	--------